

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3. — Etats-Unis, \$3.50. Tout semestre commencé se paie en entier. On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VIII.

No. 14.

Prix du numéro, 7 centins. — Annonces, la ligne, 10 centins. Toute communication doit être affranchie.

Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 5 AVRIL 1877

SOMMAIRE

Les Noces d'Or de Pie IX évêque, par A. G. — Le Pèlerinage canadien à Rome : Lettre pastorale de Mgr. l'évêque de Sherbrooke ; Adresse du clergé et des fidèles de la province de Québec ; Les Zouaves pontificaux canadiens ; Les catholiques de Manitoba ; Les Acadiens ; — Le Pape et les catholiques d'Angleterre, par A. G. — Correspondance européenne, par G. A. Drolet ; — Nouvelles de Rome ; — Nos gravures : Pie IX ; Calice et Ciboire offerts au Saint-Père ; Les dons de Manitoba ; Le vieux fort de Sainte-Anne ; La Maison-Blanche ; Pôésie ; Les honneurs, par M. J. A. Poisson ; — Le Sorcier du Mont Granier (suite) ; — Revue de la Semaine, par A. G. Gélinais ; — Choses et autres ; — Echos parlementaires ; — Nouvelles diverses ; — La Revue de Montréal ; — The Bastionais, par Delta ; — Les mille et une connaissances utiles, par le Dr. L. Noirat ; — Faits divers ; — Ça et là ; — Les échecs ; — Le portrait de Pie IX ; — Le jeu de Dames.

LES GRAVURES : Pie IX ; Les Noces d'Or de Pie IX ; Calice offert par les Zouaves pontificaux canadiens ; Ciboire offert par le Tiers-Ordre de Montréal ; Cassette qui doit contenir l'offrande des catholiques du Bas-Canada au Pape ; Cadeau des catholiques de Manitoba au Pape ; Vue de la Maison-Blanche ; Les ruines du vieux fort de Sainte-Anne.

Les Noces d'Or de Pie IX Evêque.

Quelques semaines à peine nous séparant encore de l'ouverture du jubilé pontifical, qui doit commencer à Rome le 21 mai prochain et se terminer le 5 juin. Tout le monde catholique a vu avec bonheur et enthousiasme s'approcher ces jours mémorables. On a suivi avec intérêt les préparatifs de cette fête, inouïe dans les fastes du catholicisme et de la papauté. Nous traversons une phase bien remarquable. L'Eglise est humiliée, méconnue, persécutée par la révolution et par l'impie. Le monde, ce que Jésus-Christ appelait le monde, est contre elle ; mais, plus ce monde est contre elle, et plus le ciel manifeste sa faveur et sa protection pour elle. En 1860, le pape a été dépossédé de sa royauté temporelle et de ses Etats par les voleurs piémontais. Captif au Vatican, insulté chaque jour par les conquérants de l'Italie unie, réduit à vivre de la charité universelle, Pie IX, au milieu de la persécution et des épreuves, reste serein et fort, confiant dans les promesses de Celui qui possède la puissance et qui tient le monde dans sa main.

Par une sorte de compensation, plus le monde persécutait le pape, et plus Dieu semblait se plaire à répandre ses bénédictions les plus précieuses sur lui, et plus il a fait éclater sa protection spéciale et sa prédilection pour Son Vicaire sur terre. Pie IX a vu les années de Pierre, ce qui n'a été donné à aucun de ses prédécesseurs. Il y a sept ans, il célébrait le vingt-cinquième anniversaire de son pontificat, en même temps que le cinquantième anniversaire de son ordination comme prêtre. Noces d'argent comme pape et noces d'or comme prêtre, à la fois. Cela semblait prodigieux, et l'était en effet. Mais aujourd'hui, il y a plus. Plusieurs se rappellent peut-être, qu'à la suite de ce double anniversaire, le pape laissa entendre que le ciel lui réservait une autre faveur, celle de célébrer ses Noces d'Or comme évêque. Un espace de sept années le séparait encore de cette date, et l'on avait peine à croire qu'il arriverait jusque là. Maintenant, c'est presque fait. Pie IX touche à ce terme qu'aucun pape n'a atteint avant lui. Il est à la fois le plus persécuté et le plus béni des Pontifes, persécuté par la terre, béni par le ciel. Si c'était là son principal mérite, ce serait relativement peu aux yeux du monde, qui n'apprécie guère les manifestations de la faveur divine lorsqu'il s'agit de juger un homme ; mais Pie IX joint à tous ces titres celui d'être personnellement un des plus grands caractères et des plus beaux génies de notre ère, de l'aveu du monde lui-même. C'est un

grand homme en même temps qu'un grand pape. Cela explique la vénération dont il est l'objet, et le fanatisme, si l'on peut employer ce mot, qui caractérise l'admiration que lui marquent les catholiques.

L'univers catholique tout entier se lève en ce moment, pour acclamer Pie IX. Cet homme, ce saint, est notre orgueil et notre gloire. Nous l'aimons à la fois comme homme et comme pape, car il est également digne, sous ce double rapport, de notre amour et de notre respect.

Le Canada catholique joint sa voix à celle de tous les autres peuples, dans cette circonstance extraordinaire. Nous serons représentés à Rome par une députation, qui possède à sa tête un de nos évêques. Les vœux de tous suivront cette députation, qui doit partir pour la ville Eternelle dans quelques jours. Nous considérons cet événement comme un des plus importants de notre histoire, c'est pourquoi nous consacrons presque exclusivement notre présent numéro au pèlerinage canadien et aux Noces d'Or de Pie IX.

A. G.

LE PÉLERINAGE CANADIEN A ROME

ORGANISATION

Le pèlerinage des catholiques canadiens à Rome a été organisé à Montréal. Tous les catholiques du Canada furent invités à y prendre part, mais plus spécialement ceux de la province de Québec. Le mouvement s'est trouvé à peu près restreint à cette province, à laquelle appartient la plupart des pèlerins.

Les catholiques des Provinces du Golfe seront représentés par Mgr. Rogers, évêque de Charlottetown, et par quelques prêtres et laïques de cette région, qui ne se joindront pas aux pèlerins canadiens, et qui ne partiront qu'à la fin du mois par la voie d'Halifax. Il n'est venu, non plus, aucune adhésion du Haut-Canada. Quatre pèlerins des Etats-Unis, dont trois prêtres et un laïque, ont demandé de s'unir à nos pèlerins. Ils se sont adressés à cet effet à M. le chanoine Edmond Moreau. Il n'y a pas eu d'organisation régulière aux Etats-Unis, de sorte que le pèlerinage canadien est le seul pèlerinage officiel de l'Amérique du Nord, et peut-être de tout le continent, si l'on excepte celui des catholiques du Brésil.

Mgr. Racine, évêque de Sherbrooke, est, on le sait, à la tête du mouvement. Parmi les principaux compagnons de Sa Grandeur, on remarque le Rév. M. Laliberté et quelques autres prêtres du diocèse de Québec ; M. le grand-vicaire Langevin et le juge Winter, de Rimouski ; M. le chanoine Dufresne, de l'évêché de Montréal, et les Rév. MM. Poulin, ancien curé, Brisset, curé de Saint-Timothé ; Thibault, curé de Chambly, Laporte, curé de Saint-Lin, Cousineau, curé de Saint-Louis-de-Gonzague, Brien, et Jodoin, tous de ce diocèse ; le Rév. M. Beaud, curé de Batiscan, et le Rév. M. Desjardins, curé de Saint-Bonaventure, diocèse des Trois-Rivières ; etc. La liste a été close il y a quelques jours, et les passages sont retenus d'avance.

Les pèlerins se réuniront à la cathédrale de Montréal, mercredi prochain, 11 courant, à deux heures après-midi. Il y aura, à cette occasion, une cérémonie publique. Après la récitation de l'itinéraire et le chant de quelques morceaux religieux, Sa Grandeur Mgr. Fabre prononcera, dit-on, une allocution aux voyageurs, et leur offrira les souhaits et les vœux des catholiques de tout le pays, qu'ils doivent représenter à Rome. Le départ aura lieu ensuite, à 3 heures, à la gare Bonaventure. Les pèlerins s'embarqueront le lendemain, à New-York, à 2 heures après-midi, sur le steamer *Gilbert*, de la ligne allemande de Hambourg et New-York. M. le chanoine Moreau, qui a dirigé toute l'organisation, a pris des arrangements avec les compagnies de chemins de fer, afin de fournir des billets de passage à prix réduit, de Montréal à New-York et retour, aux personnes qui désireraient accompagner les pèlerins jusqu'à la mer. Le coût de ces billets n'est que de \$15.00, et l'on pourra se les procurer facilement en s'adressant à l'évêché.

Voici maintenant quel sera l'itinéraire de

New-York à Rome. Les voyageurs arriveront à Cherbourg, France, vers le 23 ou le 24. De Cherbourg, ils se rendront directement à Paris, où ils se joindront aux membres du pèlerinage national de France, qui doivent partir de la capitale le 26. Le 27, arrêt de tous les pèlerins à Turin, pour vénérer le saint Suaire, qui se trouve, comme on sait, dans la cathédrale de cette ville. De là à Rome, où l'on arrivera le 28 au soir.

Les pèlerins canadiens seront admis en audience particulière par le Souverain Pontife, vers le 12 ou le 13 de mai. Les autres députations, venues des différentes parties du monde, auront ainsi chacune une audience spéciale, avant la grande assemblée de tous les pèlerins, qui se fera à Saint-Pierre, le 21 mai. Le pape paraîtra alors et donnera la bénédiction générale.

Le 21 mai est proprement le jour du jubilé pontifical, bien que le 5 juin soit la date de la consécration épiscopale de Pie IX. C'est le 21 mai 1828 qu'il a reçu ses bulles. Le 5 juin, la deuxième cérémonie, qui terminera les fêtes des Noces d'Or, aura lieu à l'église de Saint-Pierre-aux-Liens, qui est l'endroit même où le pape a été sacré évêque.

Après cette démonstration, les pèlerins se disperseront, et le retour se fera isolément. Les billets de passage, qui comprennent tout le trajet de Montréal à Rome, seront bons jusqu'à la fin de l'année. Le prix en est de \$180, comme on le sait déjà. Cette somme donne droit au passage de retour par la ligne Allan, de Liverpool à Québec avant la clôture de la navigation dans le Golfe Saint-Laurent, ou à Portland depuis la fin d'octobre jusqu'à la fin de décembre. Ne sont pas compris, naturellement, dans ce montant, les frais de pension et de logement à Paris ni à Rome, qui restent à la charge de chacun. Néanmoins, par suite d'un arrangement fait par M. le chanoine Moreau, les pèlerins peuvent se procurer ici même des billets d'hôtels sur tout le parcours, par l'entremise de M. Gustave Lévi, agent général, 202 rue Saint-Jacques. Ils trouveront, en outre, à la banque d'Epargne, 176, rue Saint-Jacques, des lettres de crédit ou de change sur Paris, échangeables en cette ville contre des billets circulaires payables dans toutes les villes de l'Europe. A leur retour, les voyageurs pourront verser, à Paris, leur surplus de fonds, qui leur sera remis par la banque d'Epargne de Montréal.

On voit ainsi que toutes les facilités désirables sont offertes aux pèlerins. Le principal mérite de cette organisation si complète revient à M. le chanoine Moreau, l'ancien aumônier de nos Zouaves Pontificaux.

Le nombre des pèlerins canadiens n'est pas aussi élevé qu'on l'avait cru. Il ne dépasse pas le chiffre de quarante personnes. Il n'y a aucune dame.

Le montant total des offrandes de la province n'est pas encore connu, mais on croit qu'il atteindra \$25,000. C'est un beau chiffre, si l'on tient compte des embarras existants et de la gêne, qui atteint toutes les classes de notre société. Nous sommes un million. Le nombre des catholiques du monde entier est estimé à 200 millions au moins. Si chaque groupe de population égal au nôtre par le nombre pouvait fournir le même denier, on arriverait à un montant total de près de \$6,000,000, ou 30,000,000 de francs, pour toute la catholicité.

Cette somme de \$25,000 sera présentée au pape, par les pèlerins, en même temps que les autres dons en nature et les adresses des catholiques du Canada. L'adresse générale de la province sera présentée par Mgr. Racine avec le coffret contenant les sommes souscrites ; l'adresse des Zouaves Canadiens, accompagnée d'un calice en or, par le Rév. M. Laliberté, ancien aumônier des Zouaves Pontificaux, et M. le chevalier Drolet ; l'adresse des Tertiaires de Montréal, avec le ciboire en or, par M. le chanoine Dufresne et M. Lanthier (de la maison Thibault & Lanthier) ; l'adresse de l'Union Catholique de Montréal, avec un don en argent de \$250, par le Rév. M. Dufresne.

Le *Pèlerin*, journal illustré publié à Paris, annonce le pèlerinage du Canada, en même temps que ceux d'Espagne, du Brésil, de la Pologne, etc. En France, il y aura des pèlerinages de chaque diocèse. On s'attend à une affluence considérable à Rome. La "Société romaine des intérêts catholiques" a publié, à ce sujet, à l'adresse des pèlerins, une circulaire dont voici les principales dispositions :

"Les commissions des relations étrangères, en vue de l'affluence des étrangers au Jubilé, a établi, place Saint-Louis des Français, numéro

34, un rendez-vous où les catholiques puissent se grouper, se réunir chaque fois qu'ils le jugeront utile, et prendre toutes mesures relatives à leurs pèlerinages.

"Ce local est ouvert dès à présent.

"De plus, pour faciliter le logement des pèlerins, la commission s'est entendue avec l'hôtel de la Minerve, voisin du lieu sus-indiqué de réunion et l'un des principaux de Rome, et a réglé les conditions suivantes pour les pèlerins qui useront de l'intermédiaire de la Société :

"*Pensions, 1^{re} classe.* 12 francs par jour : Chambre. — Serv., bougie. — Café au lait et beurre. — Déj. à la fourchette, 2 pl. de viande ou de poisson, lég., dessert, vin. — Dîner, table d'hôte : Potage, 5 pl., 2 pl. doux, dessert, vin.

"*Pensions, 2^e classe.* 10 francs par jour : Chambre. — Serv., bougie. — Café au lait, beurre. — Déj. : un pl. viande ou poisson, lég., dess., vin. — Dîner, table d'hôte : Potage : 4 pl., (1 pl. doux) fruits, vin.

"*Pensions, 3^e classe.* 7 francs par jour : Chambre (3e ou 4e étage). — Serv., bougie. — Café au lait. — Déj. : 1 pl. viande ou poisson, fruits, vin. — Dîner séparé à table d'hôte : Potage, 3 pl., fruits, vin.

"Ecrire quelques jours d'avance à Mgron Stonor, président, via Sistina, 27, Rome.

"Bien entendu, ces conditions, qui paraîtront un peu élevées à quelques-uns de nos pèlerins, ne sont proposées qu'àux personnes qui désirent descendre à l'hôtel, et non à celles qui prennent des chambres et vivent au restaurant.

LETTERE PASTORALE DE MGR. L'ÉVÊQUE DE SHERBROOKE,

POUR ANNONCER SON PROCHAIN VOYAGE "AD LIMINA APOSTOLORUM."

ANTOINE RACINE, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège Apostolique, évêque de Sherbrooke.

Au clergé, aux communautés religieuses et à tous les fidèles du diocèse de Sherbrooke, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

L'Apôtre saint Paul instruisant les fidèles de Corinthe et d'Ephèse, leur disait : "Vous êtes le corps de Jésus-Christ, et membres les uns, des autres. Car Dieu a établi dans son Eglise, premièrement des Apôtres, secondement des Prophètes, en troisième lieu des Docteurs ensuite ceux qui ont la vertu de faire des miracles, ceux qui ont la grâce de guérir les malades, puis ceux qui ont le don d'assister les frères..."

"Est-ce que tous sont Apôtres ? Est-ce que tous sont Prophètes ? Est-ce que tous sont Docteurs ? Jésus-Christ a donné lui-même à son Eglise quelques-uns pour être apôtres, quelques-uns pour être prophètes, d'autres pour être évangélistes, d'autres pour être pasteurs et docteurs, pour la perfection des saints, pour l'œuvre du ministère, pour l'édification du corps du Christ, jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'un homme parfait, à la mesure de l'âge de la plénitude du Christ."

Où, T. T. C. E., il existe dans la loi nouvelle un sacerdoce visible, un corps de ministres spécialement chargé de tout ce qui regarde le culte divin, un état particulier essentiellement distinct de l'état des laïques, une hiérarchie d'institution divine, qui se compose d'évêques, de prêtres et de ministres. *Si quis dixerit, dit le Concile de Trente, Sess. XXIII, can. II, in Ecclesia catholica non esse hierarchiam divini ordinis institutam, que constat ex episcopis, presbyteris et ministris; anathema sit.*

L'Eglise a pour chef invisible Jésus-Christ qui l'a fondée dans son sang, et pour chef suprême visible, le Pape, Vicaire de Jésus-Christ. Depuis saint Pierre, le Pontife Romain a toujours été et sera toujours le centre de l'unité. Otez ce centre, il n'y a plus d'Eglise, parce qu'elle cesse d'être une.

Jésus-Christ et l'Esprit-Saint assistent constamment le Pontife Romain afin qu'il n'erre pas dans la foi. Le sublime privilège de Pierre passe d'âge en âge à ses successeurs ; les autres patriarches disparaissent, lui demeure le même, il traverse les siècles et demeurera jusqu'à la fin du monde. Comptez les papes depuis saint Pierre : là est le roc qui soutient le majestueux édifice ; là est la pierre que les portes orgueilleuses de l'enfer ne surmonteront pas.

Le Souverain Pontife est placé à la tête de la hiérarchie ; l'ordre hiérarchique des évêques,

des prêtres et des autres ministres de l'Eglise, ainsi que leur juridiction, vient de lui.

Si Jésus-Christ, dit saint Léon, a accordé aux autres princes de l'Eglise des faveurs qui leur ont été communes avec Pierre, ce n'est que par celui-ci qu'il leur a transmis ce qui ne leur a pas été refusé. Le Seigneur, ajoute le même saint docteur, a voulu que Pierre fût à la tête de tous les pouvoirs donnés aux Apôtres, afin que par lui, comme chef Suprême de l'Eglise entière, il répandit ses dons sur tout le corps.

Et comme les membres séparés de la tête ne peuvent vivre, ainsi tout membre qui est séparé de Pierre et de ses Successeurs par le schisme ou l'hérésie, est un membre mort et séparé du corps. Celui qui n'est pas du troupeau de Pierre, n'est pas du troupeau de Jésus-Christ; car ceux que Jésus-Christ soigne, guérit et gouverne, il les soigne, les guérit et les gouverne par Pierre, son Pasteur.

Vous le savez, N. T.-C. F., l'évêque, au jour de sa consécration, promet de visiter Rome, la ville sainte, où reposent les restes vénérés des bienheureux Apôtres Pierre et Paul, et de rendre compte au Souverain Pontife de sa charge pastorale et de l'état de l'Eglise qui lui est confiée. *Apostolorum limina singulis tricensis personarum litter per me ipsam visitabo; et Dominum nostrum, ac Successoribus protulis, rationem reddam de toto meo pastoralis officio, de rebus ad meo Ecclesiam statum pertinentibus.* Cette obligation si douce au cœur de l'évêque n'est pas seulement imposée par la célèbre constitution de Sixte-Quint, puisqu'il est constant, par les monuments de l'antiquité, que les évêques l'ont toujours accomplie, pour manifester que Dieu a donné à Rome la primauté sur tout l'Univers, et au Pontife Romain la primauté sur l'Eglise Universelle.

Après avoir évangélisé l'Arabie, selon l'ordre que Dieu lui avait donné, l'apôtre saint Paul se rend à Jérusalem, la cité sainte, voir Pierre, le voir, comme dit saint Jean-Chrysostôme, comme plus grand et plus ancien que lui, et il demeurera quinze jours avec lui: *Post tres annos veni Jerusalem videre Petrum, et mansi apud debus quindies.* (Galates, 1. 15.)

Et plus tard, lorsque Pierre, le pêcheur galiléen, eut planté l'arbre sacré de l'Evangile au centre même de l'idolâtrie, dans la ville des Césars, le même apôtre des nations, après avoir évangélisé la Macédoie et l'Achaïe, se rend à Rome, le siège de l'empire spirituel fondé par Jésus-Christ, pour voir Pierre, le chef infaillible de l'Eglise; *Oportet me et Romam videre.*

A l'exemple de saint Paul, tous les pasteurs, après avoir visité leurs diocèses et annoncé la parole de Dieu aux fidèles qui leur sont confiés, ont répété avec joie ses paroles: *Oportet me et Romam videre*, pour accomplir un saint devoir, pour voir Pierre, le vénérer, le consulter et l'écouter.

Nous aussi, nous voulons obéir au Vicaire de Jésus-Christ, et nous obéissons avec joie. Ce voyage de Rome que nous entreprenons n'est donc pas seulement un voyage de convenance et de piété, c'est une obligation grave que nous accomplissons, en nous soumettant aux constitutions générales de l'Eglise.

En accomplissant ce pieux devoir, nous aurons l'honneur et le bonheur de présenter au saint Père, au nom de l'Épiscopat, du clergé et des fidèles de la province de Québec, une adresse signée par tous les évêques, prêtres et catholiques de la province, protestant de leur profond respect, de leur amour, de leur soumission filiale au Successeur de Pierre, et de leur dévouement à l'Eglise dont il est le Chef infaillible.

Comptant, en toute confiance, sur la sainte garde de Dieu, sur la puissante protection de saint Joseph et de sainte Anne, nous avons résolu de partir pour Rome dans la seconde semaine d'avril.

Vous priez pour nous, N. T.-C. F., tandis que nous nous acquitterons de ce devoir de notre charge pastorale. Demandez à la sainte Mère de Dieu de nous assister dans notre pèlerinage, au glorieux saint Michel et aux anges gardiens de notre Eglise de nous protéger dans cette longue route, afin que ce voyage, entrepris dans les vues de Dieu, ne soit pas sans profit pour notre diocèse et pour le bien de vos âmes, et que nous revenions joyeux vers vous, qui êtes l'objet de nos affections et de toute notre sollicitude: *Ut cum pace, salute et gaudio revertamur ad propria.*

Donné à Sherbrooke, sous notre seing, le sceau du diocèse, et le contre-seing de notre secrétaire, le quatre mars mil huit cent soixante-dix-sept.

+ ANTOINE, Ev. DE SHERBROOKE.

Par Monseigneur, P. F. DIGNAN, Ptre., secrétaire.

ADRESSE DU CLERGÉ ET DES FIDÈLES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

TRÈS-SAINT-PÈRE,

Les soussignés, archevêque, évêques, prêtres, clercs et citoyens de la province de Québec, en Canada, profitant d'une heureuse occasion, se prosterneront devant Votre Paternité et lui offriront leurs plus cordiales félicitations.

Au milieu des calamités si nombreuses et si grandes qui assaillent et affligent l'Eglise de Jésus-Christ en ce temps, entre les motifs d'encouragement et de consolation qui n'ont jamais manqué, brille au premier rang cette protection

spéciale et vraiment admirable qui couvre VOTRE PATERNITÉ.

VOTRE BEATITUDE a vu les années de Pierre. Elle a vu aussi les jours de Pierre et les a surpassés de beaucoup, aux applaudissements de tout l'univers catholique.

En l'année même où il a été donné à VOTRE SAINTETÉ d'ouvrir le Concile du Vatican, nous avons célébré avec joie le cinquantième anniversaire de l'onction sacerdotale qui a consacré et sanctifié ces mains qui devaient plus tard répandre la bénédiction apostolique sur des multitudes innombrables, et tenir le gouvernail de l'Eglise avec tant de sagesse et de fermeté dans ces temps d'extrême difficulté.

Maintenant brille le jour du cinquantième anniversaire de Votre consécration épiscopale. Privilège très-rare réservé sans doute par le Dieu très-bon et très-grand, à nos temps très-malheureux, pour notre encouragement et notre consolation!

Remplis d'admiration, nous rendons grâce du fond de Notre cœur à Jésus-Christ, qui a donné à son Vicaire sur la terre de parcourir une carrière si longue, si admirable, si remplie de belles actions. Daigne le Seigneur nous accorder encore pendant de longues et très-longues années, de voir et de vénérer dans la chaire de Pierre, un Père que nous aimons tendrement, et un DOCTEUR en qui, par l'assistance divine, réside cette infaillibilité dont notre Dieu Rédempteur a voulu que son Eglise jouisse quand elle définit une doctrine concernant la foi ou la morale.

Que la Vierge Immaculée pour qui Vous avez eu une piété filiale des Votres plus tendre jeunesse, que cette Vierge Immaculée dont Vous avez proclamé l'ineffable privilège, qu'Elle-même protégée, défende, et fasse triompher Votre Béatitude. Qu'Elle-même obtienne du très-Sacré Cœur de Jésus, ce que nous demandons continuellement, savoir, que pour les années durant lesquelles nous avons vu le malheur, nous ayons tous ensemble, avec notre Père très-cher, la joie de voir le glorieux triomphe de notre Mère la sainte Eglise!

Nous implorons Votre Bénédiction Paternelle et Apostolique sur nous et sur tous les habitants de cette province.

LES ZOUAVES PONTIFICAUX CANADIENS

Nous lisons dans le Bulletin de l'Union-Allet:

Ce que nous ne pouvions guère espérer va se réaliser; le Canada sera convenablement représenté dans les grandes démonstrations que la Catholicité prépare pour fêter le jubilé épiscopal de Notre Très-Saint Père.

Un pèlerinage pour Rome s'organise, et quoique nous ne sachions pas exactement le nombre des pèlerins qui partiront de Montréal, le 11 du mois prochain, nous pouvons cependant dire, d'après les données que nous avons, que ce nombre sera respectable.

Monsieur de Sherbrooke, délégué par l'Épiscopat de la Province et qui présidera le pèlerinage canadien, sera porteur des cadeaux en argent et autres qui seront offerts à Sa Sainteté au nom des catholiques de la Province de Québec.

L'Union-Allet devait prendre sa part dans cette manifestation de la foi et de l'affection canadiennes au Saint-Siège, et voici ce qu'elle a cru pouvoir faire.

Une adresse, accompagnée d'un cadeau, sera envoyée à notre bien-aimé Pontife, par l'Union.

Le Rév. M. N. Laliberté, un de nos aumôniers honoraires, a bien voulu se charger et de l'adresse et du présent.

Notre cadeau consiste en un calice d'or, style du douzième siècle, et enrichi d'émaux: la coupe est entourée d'une légende tirée du Roi David: *Calicem salutaris accipiam*; le pied est orné des armes de l'Union-Allet et d'une seconde inscription empruntée au Prophète Isaïe: *Erit in signum et in testimonium*; en dessous du pied du calice sont gravées les lignes suivantes: *Pio noni Pontifici et Regi, in memoriam jubilæ sui episcopalis, Suavi pontificii Canadenses, anno Domini 1877.* (Voir gravure).

L'écrin, en maroquin rouge et doublé de satin blanc piqué, porte sur son couvercle les armes des Mastai et celles de l'Union-Allet unies ensemble par des arabesques.

Nous espérons que M. l'aumônier Laliberté ne sera pas seul pour représenter l'Union-Allet aux pieds du Saint-Père, et qu'il aura à ses côtés quelques Zouaves.

Certainement que nous y serons tous en esprit et par le cœur.

Ci-suit le texte de l'adresse qui accompagne notre cadeau:

A Sa Sainteté Pie IX, Pontife et Roi.

TRÈS-SAINT-PÈRE,

Le cinquantième anniversaire de Votre glorieux Episcopat, qui Vous apporte de toutes les parties du monde les témoignages d'amour des catholiques, permet à Vos Zouaves du Canada de venir déposer aux pieds de Votre Sainteté leurs vœux pour Son auguste personne et leur dévouement au trône de Saint-Pierre. Séparés du meilleur des pères par l'immensité des océans, arrachés depuis plus de six ans des portes du Vatican, nous ne nous croyons pas déliés de notre serment d'allégeance à Notre Souverain. Les ennemis de Votre Sainteté ont pu faire tomber nos armes, mais ils n'enlèveront jamais de notre cœur le souvenir des années pendant lesquelles nous l'avons servie.

"A cette époque de bouleversement social, où l'erreur relève la tête et où la trahison et la lâcheté s'affichent publiquement, nous venons protester de notre foi et de notre attachement à l'Eglise. Et pouvons-nous trouver plus belle occasion d'affirmer hautement nos convictions? Depuis cinquante ans Vous avez vu accumuler sur Vos épaules les plus hautes dignités de l'Eglise. Depuis cinquante ans Vous avez porté haut l'étendard du Christ. Vous avez proclamé la vérité, dénoncé l'erreur. Et après un demi-siècle de combats au premier rang, le ciel bénit Votre vieillesse et Lui accorde de célébrer les Noces d'Or de Son épiscopat. Les peuples de la terre admirent ce Souverain qui est plus grand dans l'adversité qu'aux jours de la prospérité. Mais personne mieux que ses anciens soldats ne peut raconter la bonté du Père, la science du Docteur, les vertus du Pontife Infaillible. Ce que d'autres ont entendu dire, nous l'avons vu; ce que d'autres ont pensé, nous l'avons senti encore mieux. Et, ce qui est plus, ce que d'autres ont désiré faire, nous l'avons accompli. Pendant des années trop vite écoulées, nous avons eu le bonheur de servir Votre Béatitude. Mais ces années ne suffisent pas à notre amour. En congé pour quelques années, nous soupirons après le moment où il nous sera donné d'endosser encore une fois notre vieux uniforme, pour le triomphe... pour la revanche! Puisse le ciel bientôt exaucer nos vœux!

Désireux d'offrir à Votre Sainteté un faible témoignage de notre affection filiale, nous avons choisi un calice. Et le calice n'est-il pas l'emblème de Votre vie? Ne l'avez-vous pas accepté des mains de Votre divin Maître en montant sur le trône de Saint-Pierre? Qui mieux que Vous peut répéter ces paroles du prophète Jérémie: *Accipi calicem de manu Domini* (Jer. XXV, 17)? Que ce calice, Père Bien-Aimé, Vous soit le gage de la part que nous prenons à Votre douleur: *Erit in signum et in testimonium* (Isaïe, XIX, 20). Mais qu'il Vous soit aussi un gage de notre affection, une preuve nouvelle de notre désir de nous retrouver tous aux pieds de Votre Sainteté: *Hic calicem novum testamentum est* (1. Cor., XXV, 11). C'est notre vœu le plus cher, c'est le vœu de nos compatriotes, c'est le vœu de tout l'Univers catholique.

Puisse ce calice d'amertume être changé pour Vous, avant que Dieu ne Vous appelle à lui, en un calice d'actions de grâces. Puissiez-vous pouvoir redire bientôt, entouré de Vos Zouaves, ces paroles du Roi-Prophète: *Calicem salutaris accipiam et nomen Domini invocabo.*"

LES CATHOLIQUES DE MANITOBA

Nous empruntons au *Métis* la description suivante des cadeaux envoyés par les catholiques de Manitoba au Souverain Pontife:

Dimanche dernier, un grand nombre de personnes sont allées à l'archevêché voir les cadeaux destinés à Sa Sainteté Pie IX, à l'occasion de ses noces d'or comme évêque. Ces cadeaux étaient exposés dans le salon et consistent en une magnifique descente de lit, en peau d'élan noir, fourrure très-précieuse et très-rare; en un petit tapis en peau de loup, en une magnifique paire de pantoufles, une superbe paire de gants à la façon du pays, et un équipage d'un missionnaire voyageant dans le Nord. Cet équipage est certainement ce qu'il y a de plus intéressant à voir. La traine est tirée sur un fond blanc cotonneux par trois chiens dont l'attelage est un miracle de patience; car rien n'y manque. La traine porte les ustensiles de cuisine, la hache et les chaudières; et sur le côté, les peaux crues se relèvent sous un lacet serré pour couvrir la charge, qui se compose de la literie du missionnaire, de sa chapelle, de ses pauvres provisions de bouche et de la nourriture de ses chiens.

Ces cassettes, d'un très-joli dessin, seront, pour cette fois, remplies de pièces d'or, produit de la quête qui doit se faire à Pâques dans toutes les églises de l'archidiocèse. Derrière la traine, et tenant la corde, s'avance le missionnaire, la raquette aux pieds, le fouet plombé à longue mèche à la main, les reins serrés par la ceinture fléchée, le *maskout* passé dans la ceinture, et le capuchon sur les yeux. Ses souliers minucules et ses mitaines ont soulevé des cris d'admiration. Tout cet attelage, conduit ainsi que nous venons de le dire, tient dans un espace de trois pieds à peine sur six pouces de large. Malgré cela, on aperçoit dans le lointain la surface blanche et polie du lac des Esclaves; puis, plus loin encore, à l'autre extrémité de cette mer de glace et de froid, s'élève un étendard aux couleurs papales sur lequel on lit l'inscription suivante:

†
ECCO
COME VIAGGIANO I MISSIONARI
NE' PAESI DEL NORTE ESTREMO
DEL CANADA,
PER PORTAR AI SELVAGGI
IL VANGELO
COLL' AMORE
DEL SANTISSIMO PADRE.

Les fourrures, les attelages des chiens, les gants et les souliers sont jaune et blanc, c'est-à-dire aux couleurs de Sa Sainteté.

Le but de cet envoi n'est pas simplement de flatter une vaine curiosité, mais bien surtout de montrer à Notre Saint-Père le Pape dans quel équipage voyagent les missionnaires du Nord et des prairies du Nord-Ouest, dans les longs hivers durant lesquels ils vont porter les lumières de l'évangile d'une tribu à l'autre, couchant à la belle étoile, faisant plusieurs centaines de milles sans rencontrer âme qui vive, et exposés à toutes les tempêtes qui désolent parfois ces immenses solitudes glacées.

L'adresse que nous publions plus bas accompagne le cadeau de fête dont nous venons de parler. Elle est signée par le clergé, les communautés religieuses et les représentants laïques des différentes nationalités de l'archidiocèse.

Les collections, qui doivent se terminer à Pâques, seront envoyées en leur temps et compléteront notre cadeau de fête à Notre Très-Saint et Bien-Aimé Père Pie IX.

ADRESSE

TRÈS-SAINT-PÈRE,

"Nous, Archevêque de Saint-Boniface, le clergé séculier et régulier, les communautés religieuses et tous les fidèles de l'archidiocèse de Saint-Boniface, au Canada, venons aujourd'hui, avec joie et amour, des extrémités de l'Amérique du Nord, nous prosterner, avec l'univers catholique, aux pieds de Votre Sainteté, pour Lui témoigner notre bonheur de voir luire le cinquantième anniversaire de Sa consécration épiscopale, et Lui offrir en cette très-heureuse circonstance nos respectueuses félicitations.

"De quelle singulière et admirable protection, ô Très-Saint Père, la providence divine ne couvre-t-elle pas Votre Personne Sacrée! C'est là pour nous un motif toujours nouveau d'admiration, d'encouragement et de consolation dans ces temps mauvais où nous sommes. Votre Béatitude a déjà vu depuis plusieurs années briller le cinquantième anniversaire de Son Sacerdoce; il y a trente-et-un ans que Votre noble front a ceint la tiare sacrée, et aujourd'hui nous est donné l'indécible bonheur de célébrer avec Vous Votre élévation semi-séculaire à l'Épiscopat. Et malgré l'âge patriarcal où Votre Béatitude est parvenue, nous Vous trouvons plus de force et de santé. Vous êtes, ô Très-Saint Père, le plus grand bienfait et la plus grande consolation que la Providence divine ait réservés à notre siècle. Votre héroïque constance au milieu de tant de maux et d'une si longue captivité fait l'admiration du ciel et de la terre.

"Ô Très-Saint Père, si l'expression de notre sympathie peut Vous être de quelque consolation, soyez persuadé qu'il y a ici, aux extrémités de la terre habitable des milliers de cœurs qui sont avec Vous, dans Votre prison, qui souffrent avec Vous et qui protestent de toutes leurs forces contre les persécutions et les spoliations dont Vous êtes la victime depuis tant d'années. Nous rendons grâce à Dieu tous les jours de cette admirable constance et de la forte santé que le ciel Vous continue dans un si grand âge.

"Permettez-nous, ô Très-Saint Père, puisque nous en avons une si belle occasion, de donner ici publiquement et solennellement une nouvelle expression de nos sentiments d'entière et parfaite soumission à Votre Suprême Juridiction et Autorité. Nous reconnaissons en Votre Personne Sacrée le Successeur de Pierre, le Vicaire de Jésus-Christ, le Pasteur de tout le Troupeau, le Docteur infaillible; nous adhérons du plus intime de notre âme et volonté à Votre Enseignement; ce que Vous avez défini dans Vos Encycliques et Votre Syllabus, ce que Vous avez confirmé au Saint Concile Œcuménique du Vatican, nous l'embrassons fidèlement et nous le croyons fermement; nous nous attachons à Vous et nous Vous suivons, parce que nous savons que vous avez les paroles de la vie éternelle.

"Daigne le Dieu Tout-Puissant, par la Vierge Immaculée que Vous avez tant honorée, par le glorieux saint Joseph que vous avez proclamé Patron de toute l'Eglise, par les saints apôtres Pierre et Paul, accorder encore, pour le bonheur du monde, à Votre Béatitude, de longs jours, afin que vous puissiez, en récompense de tant et de si grandes angoisses, être témoin du triomphe définitif du Saint-Siège.

"Veuillez Votre Paternité agréer, en cette mémorable circonstance, le très-humble hommage de nos vœux, de notre filial attachement et de nos respectueuses félicitations.

"Humblement prosternés aux pieds de Votre Sainteté, nous implorons tous de tout cœur la faveur de la Bénédiction Apostolique."

LES ACADIENS

Le *Moniteur Acadien* du 22 mars donne les renseignements suivants sur l'organisation parmi les Acadiens du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard:

Le curé de chaque paroisse acadienne, aidé des principaux citoyens, recueille les noms de tous les chefs de famille, avec leur offrande, 25 centins par tête, et envoie le tout à l'agent dont il relève. Le Rév. Messire F. X. Barbeau, curé de Kingston, comté de Kent, est agent pour le Nouveau-Brunswick; le Rév. S. E. Poirier, curé de Mont-Carmel, est agent pour l'Île du Prince-Edouard; le Rév. Messire H. Girroir, curé du Havre-Boucher, est agent pour



PIE IX

JEAN-MARIE-JEAN-BAPTISTE-PIERRE-PÉLÉGRIN-ISIDORE

MASTAI-FERRETTI

Né le 13 mai 1792 — Ordonné Prêtre le jour de Pâques, à Rome, 1819 — Nommé Chanoine de Santa-Maria in viâ latâ 1825 — Préconisé Archevêque de Spolète 1825 —
 Transféré au siège d'Imola 1832 — Créé Cardinal *in petto* le 23 décembre 1839 — Proclamé Cardinal le 14 décembre 1840 —
 Élu Pape le 16 juin 1846 — Couronné le 20 juin 1846 .

le Cap-Breton : et le Rév. J. M. Gay, curé de Minudie, est agent pour la Nouvelle-Écosse. Ces quatre agents forment un comité qui, quand toutes les listes et les souscriptions seront reçues, fera le choix d'un député, chargé de composer une adresse qui renfermera tous les noms des signataires, et de se rendre à Rome et de la présenter au Souverain Pontife au nom du peuple acadien. Celui qui inscrira son nom et versera son obole pour defrayer les dépenses du délégué, se fera représenter non-seulement à Rome, mais encore à tous les lieux de pèlerinage, comme Notre-Dames de Lourdes et autres, que le délégué aura l'occasion de visiter. Il aura, en se présentant dans ces lieux, l'intention de représenter les personnes et les familles dont il aura les noms, exposer les besoins de chacun, et demander les mêmes grâces et les mêmes faveurs qu'elles demanderaient elles-mêmes si elles étaient présentes.

Comme il est impossible de communiquer présentement avec les habitants des îles de la Madeleine, le Rév. M. Stanislas Boudreau, de Charlestown, se charge de fournir la liste de leurs noms ; et nous avons tout lieu de croire que leurs contributions ne feront pas défaut.

Nous espérons que chaque paroisse acadienne s'empressera de répondre à l'appel et de prendre part à ce mouvement destiné à faire participer le peuple acadien à la grande fête que la catholicité prépare en l'honneur du successeur de saint Pierre, et que chaque chef de famille se fera un devoir d'inscrire son nom sur la liste des signataires de l'adresse que notre député sera chargé de présenter au Saint-Père au nom de nos nationaux, et de souscrire le petit montant — 25 centimes — exigé de chacun d'eux. Il s'agit, pour le peuple acadien, de donner signe de vie au Saint-Père et de s'attirer les bénédictions du ciel.

VIVE PIE IX !

Le même journal du 29 mars contient ce qui suit :

De différentes localités nous apprenons que la suggestion du Rév. Messire Richard a été bien accueillie par nos nationaux, qui s'organisent et se préparent à prendre part à l'acte de piété filiale, envers le Souverain Pontife, que nos lecteurs connaissent. Des lettres fort encourageantes ont été reçues de Pile du Prince-Edouard et du Cap-Breton; on y travaille activement au succès du projet. Après consultation, les messieurs du comité ont résolu de donner un peu plus de temps, afin que les localités les plus reculées et les moins favorisées sous le rapport des communications puissent prêter leur concours et contribuer leur obole. En conséquence, le délégué qui sera choisi pour aller à Rome ne partira que dans les derniers jours de l'avant-dernière semaine d'avril.

Les paroisses qui veulent s'associer à cette démarche si essentiellement religieuse et nationale voudront bien se hâter de remplir les conditions voulues pour être admises à la participation de l'honneur et du mérite de se faire représenter au Saint-Père.

Nous avons reçu la dépêche suivante :

« Richibonctou, 27 mars.

« A M. E. Robidoux.

« Le mouvement acadien est très-fort dans toutes les localités dont j'ai eu des nouvelles. Un complet succès très-probable.

« S. J. DORCET, PIRE. »

Une autre dépêche contient ce qui suit :

« Bonnes nouvelles. On demande plus de temps. Le délégué ne partira pas avant la fin d'avril, afin d'assurer le succès. Il arrivera encore à temps dans la Ville Éternelle. Si les contributions sont généreuses, un cadeau acadien sera présenté au Saint-Père.

La Congrégation de Sainte-Croix doit présenter au Pape, en mai prochain, à l'occasion de ses Noces d'Or, une superbe petite boîte qui est un vrai bijou, contenant mille piastres en or. Le Très-Rév. Père Sorin, supérieur général, en sera probablement le porteur.

Un Bref du Saint-Père annonce une indulgence plénière à l'occasion du 50e anniversaire de l'épiscopat de Sa Sainteté, « à tous et à chacun des fidèles du Christ des deux sexes qui, le 8 juin de cette année, en assistant, dans quelque église ou oratoire que ce soit, au saint sacrifice de la messe, après s'être confessés dans de vrais sentiments de pénitence et nourris de la sainte communion, prièrent Dieu pieusement pour la conversion des pécheurs, pour la propagation de la foi, pour la paix et le triomphe de l'Église romaine, une indulgence plénière, avec remise de tous leurs péchés, applicable également, par manière de suffrage, aux âmes des chrétiens sortis de cette vie en union par la charité avec Dieu. »

LE PAPE ET LES CATHOLIQUES D'ANGLETERRE

Nous avons parlé, dans notre dernier numéro, de l'allocution prononcée par le Souverain Pontife, au consistoire du 12 mars, à Rome. Pie IX, dans ce discours, invite les catholiques de l'univers entier à se servir de l'influence dont ils peuvent disposer auprès de leurs gouvernements respectifs, afin de décider ceux-ci à s'occuper un peu plus des affaires d'Italie et à

intervenir pour arrêter les progrès de la conspiration qui est montée contre la Religion et contre la Société en même temps. L'auguste vieillard revient souvent, dans ses discours, sur l'état déplorable de la société moderne, et sur les dangers de l'heure présente ; mais nous croyons que ses dénonciations contre les menées de la révolution et de l'impie n'ont jamais été aussi énergiques que dans cette circonstance. Ce sont les derniers excès du parlement italien qui ont arraché au Pontife universel ce cri suprême d'alarme.

Le pape est le principal gardien et défenseur de la société, de nos jours. L'Église est le principal et presque le seul rempart qui protège encore le monde et la civilisation contre la marée toujours montante du socialisme et de l'impie. Il faut donc que le danger soit bien grand et le moment bien solennel, pour que Pie IX, ce grand éclaircissant, ce prophète de nos jours, fasse entendre cet avertissement, qui a une signification alarmante. La société s'en va à l'abîme, semble-t-il dire, et le temps est venu pour les vrais croyants de se former en bataillon serré pour la grande lutte.

Les nations et les gouvernements, en vahis par l'athéisme et le matérialisme, comprendront-ils cet avertissement du représentant de Dieu sur la terre ? Ce n'est pas du pouvoir temporel des papes qu'il s'agit cette fois, mais du sort de toute la société. Les gouvernements, qui s'attendrissent sur le sort de l'Islamisme menacé dans sa puissance, et qui ont vu avec indifférence le vol de Rome par Victor-Emmanuel, se réveilleront-ils de leur fatal engourdissement à la voix du chef de la chrétienté qui leur signale aujourd'hui le danger qui les menace eux-mêmes ?

La première réponse à l'appel du pape est venue d'Angleterre. L'Union Catholique de Londres, qui a pour président le duc de Norfolk, a protesté solennellement, dans une de ses dernières séances, contre le bill du parlement italien sur les abus du clergé. Les catholiques anglais ont ainsi donné un noble exemple. Cette démarche de leur part offre une nouvelle preuve de la force et de la vigueur toujours croissantes du catholicisme dans le Royaume-Uni. Nos co-religionnaires d'Angleterre exercent déjà un contrôle considérable sur les affaires publiques dans ce pays, un des principaux foyers du protestantisme, et ils sont disposés à s'en servir suivant les vues de l'Église.

L'Union Catholique de Londres compte parmi ses membres cinquante députés et quarante pairs, soit un personnel de quatre-vingt-dix membres dans les deux Chambres. On s'attend à voir bientôt ces députés ou lords protester au sein même du parlement contre la persécution dont l'Église est l'objet en Italie. Une dépêche annonce que les députés catholiques anglais doivent adresser une adresse au pape à l'occasion de la fête du 5 juin prochain.

Nous lisons à ce sujet dans une correspondance anglaise :

Il faut rendre cette justice aux députés, que plusieurs d'entre eux ont déjà voulu, depuis 1870, protester au sein du parlement contre les iniques spoliations de l'Église, mais on les en a dissuadés en mettant en avant le peu d'inclination des hautes autorités ecclésiastiques à mettre à l'ordre du jour des questions brûlantes.

Toutefois, cette politique du silence n'a pas réussi, car chaque jour nous apporte la nouvelle de vexations et confiscations des établissements pieux à Rome de nationalité anglo-irlandaise.

On parle aussi d'une députation anglaise au Vatican pour le jubilé pontifical. Les *Evénements de Marie*, de Londres, sous la présidence de la marquise de Lothian, préparent une adresse et une offrande pour la même occasion.

Il y a quelques jours, M. Owen Lewis, député catholique, a interpellé le gouvernement sur les persécutions russes au diocèse de Chelm. M. Bourke, secrétaire de l'intérieur, en désavouant toute connaissance détaillée et officielle des faits, a cependant ajouté que l'an passé on a reçu un rapport à peu près semblable de cruautés commises dans la Pologne russe.

Quel changement, en moins d'un demi-siècle, dans ce pays, jadis si hostile à toute idée catholique, et d'où l'on voit partir aujourd'hui la première réponse à l'appel du pape, comme si les catholiques d'Angleterre voulaient ravir à la France son titre de première nation chrétienne et de

filie-ainée de l'Église ! Le catholicisme a donc droit de cité maintenant en Angleterre. Il y est reconnu et respecté, et il a déjà rallié à ses dogmes une partie notable de l'aristocratie. Les catholiques anglais semblent vouloir reprendre pour eux le titre de *défenseurs de la Foi*, donné autrefois l'un de leurs rois par le Pape.

A. G.

CORRESPONDANCE EUROPÉENNE

Paris, le 14 mars 1877.

— Où est Victor Hugo ? Qu'est devenu Victor Hugo ? Avez-vous vu Victor Hugo ? Dites à Victor Hugo de se hâter ! Tels étaient les propos que l'on entendait samedi dernier, le 10 mars, dans les couloirs, dans la salle des séances, et jusque dans les tribunes du Sénat de Versailles. Les lecteurs canadiens ignorent peut-être que cette auguste assemblée, le jour-là, l'élection du sénateur inamovible, qui devait prendre le fauteuil de feu le général Changarnier. Les votes étaient précieux, les instants comptés, et l'heure filait, filait avec une impitoyable rapidité, mais Victor Hugo n'arrivait pas.

Depuis plusieurs jours les journaux chauffaient à blanc le zèle de leurs partisans, pour rallier les différents groupes, les uns à la candidature conservatrice de M. Dupuy de Lôme, ingénieur bonapartiste, très en faveur sous l'Empire, et les autres à la fortune de M. André, banquier républicain, et l'un des directeurs de la Banque de France.

Sur 294 sénateurs, encore vivants, 283 étaient sous les armes, au poste de combat. Des malades, des gouteux, des paralytiques transportés à Versailles en chaise à porteurs, tous y étaient. Il ne manquait que les absents à l'étranger, et les mourants et les malades *serieurs*, comme Canrobert, qui, quoique souffrant d'une violente attaque de goutte, voulait s'y rendre malgré son médecin.

Je n'aurais pas voulu manquer cette occasion de voir défiler les sénateurs, un à un, devant le président, pour déposer dans l'urne leur bulletin de votation et une boule de présence. Le scrutin commença à 3 heures et quart, et resta ouvert jusqu'à 4 heures et demie. Le général Ladmirault, gouverneur de Paris, donna son vote le premier, et l'opération se continua jusqu'à quatre heures et cinq minutes. Tous les sénateurs présents avaient voté. Seul Victor Hugo n'avait pas encore fait son apparition. A quatre heures vingt-cinq minutes, M. d'Audiffret-Pasquier prévint le Sénat que le scrutin serait fermé dans cinq minutes. Les gauches, qui savaient que l'élection dépendait d'une voix, demandaient à *Sœur Anne si elle ne voyait rien venir*. Et la bonne sœur répondait : « Je ne vois que la droite qui foudroie et Littré qui larroie. »

Quatre heures et demie. Le duc d'Audiffret-Pasquier se lève, informe les sénateurs que le scrutin est fermé et les invite à passer dans leur chambre pour en faire le dépouillement. Et Victor Hugo n'était pas arrivé !

J'étais aussi désappointé que M. Simon ou M. Littré, car, enfin, je voulais bien le voir, ce grand poète. Il manquait à ma collection : d'autant plus que M. Hugo n'apparaît au Sénat qu'à de rares intervalles, pour faire quelque motion d'amnistie complète, ou pour une élection d'inamovible. Hors de là, le maître n'entretient que peu ou prou de commerce avec les pauvres mortels, qui n'ont pas, comme lui, leurs petites entrées chez les divinités de l'Olympe. Je commençais à me consoler en lognant la binette de M. Littré, qui, lui aussi, néglige le Sénat pour ses études.

Mgr. Dupanloup a déjà fait suffisamment connaître M. Littré dans ses doctrines, pour que je sois dispensé de vous parler de l'auteur du grand Dictionnaire de la langue française, à ce point de vue ; mais au physique, je vous dirai, entre nous, que je n'ai jamais vu d'homme plus laid que ce grand savant, et se rapprochant plus par sa conformation du singe, dont il prétend nous faire descendre. A le re-

garder attentivement, on le croit facilement, quant à lui, du moins. Petit, maigre comme une lame de couteau, le corps emprisonné dans une grande redingote noire, un nez crochu orné d'une paire de lunettes, le chef couvert d'une toque en velours, à gros gland, de laquelle tombent sur ses joues creuses de longues mèches de cheveux plats, encore noirs, le teint qui convient à un savant, qui passe des années avec des bouquins, sans voir le soleil ; mal rasé, col presque ecclésiastique, mouchoir à carreaux, en coton jaune et rouge, dont il se sert souvent, ne levant jamais les yeux du livre ou de la brochure qui garnit toujours ses poches, ne parlant jamais à la tribune, m'a-t-on dit : tel m'est apparu M. Littré.

Mais mon attention est attirée d'un autre côté. Voilà M. Victor Hugo qui arrive tout essoufflé, en veston et son chapeau à la main. Il est quatre heures et trente-trois minutes. M. Hugo monte à la tribune, et glisse à l'un des secrétaires son bulletin. Le fait serait peut-être passé inaperçu, quand M. le vicomte de Lorgeril crie à pleins poulmons, pour attirer l'attention du président : « Le scrutin est fermé. » La droite fait chorus, et M. de St. Valier rend le bulletin à M. Hugo, qui demande au président la permission de voter, laquelle lui est refusée. Le grand poète redescend avec son chapeau et son bulletin et se rend au milieu de ses amis, qui sont loin de le consoler. Bien au contraire. A leur gymnastique, nous voyons qu'ils ne se gênent pas et qu'ils répètent, pour la centième fois peut-être, à M. Victor Hugo, qu'il ne fait rien comme les autres, et que la conséquence va leur être communiquée dans cinq minutes. Il reste seul. Les amis sont furieux, en attendant l'arrêt du scrutin.

Les scrutateurs font leur rentrée au milieu du silence. M. Hugo tombe, plutôt qu'il ne s'assied dans son fauteuil, et le président donne un coup de clochette et annonce le résultat de la votation :

Nombre de votants 283
Majorité absolue 142

Pour M. Dupuy de Lôme 142
" " André... 140
" " Grandperret... 1

283

M. Dupuy de Lôme est en conséquence déclaré élu. Si M. Hugo eût voté pour M. André, le nombre des votants était porté à 284 ; alors, la majorité absolue aurait été de 143, et personne n'ayant ce total, il aurait fallu recommencer. Et comme il y a toujours des déplacements au second tour, les républicains auraient peut-être réussi.

Mais ce qui est le plus abracadabrante dans tout cela, c'est que les journaux radicaux, qui sont furieux du résultat, n'osent pas en rejeter la responsabilité sur M. Hugo. Au contraire, on glisse sur l'incident et, une fois de plus, on prouve la véracité du proverbe : *Les absents ont toujours tort*. C'est la faute du général Chanzy, gouverneur de l'Algérie, sénateur, qui n'a pas laissé son commandement pour venir jeter son vote à M. André, si M. Dupuy de Lôme a été élu. *Indi-ven*. On ne parle de rien moins que de le rappeler.

Ces messieurs des gauches ont beau s'agiter, il est un fait consolant pour les honnêtes gens en France, c'est que la majorité du Sénat est conservatrice, et ce corps vient d'en donner, en différentes occasions, des preuves éclatantes. Cette situation alarme les républicains et paralyse leurs mouvements anti-sociaux. La Chambre, qui, malheureusement, compte une petite majorité républicaine, n'ose pas lâcher les rênes à ses tendances et à ses aspirations, sûre qu'elle est de voir ses mesures arrêtées et renvoyées par le Sénat. Aussi, depuis le dernier échec éprouvé dans le bulletin du successeur du général Changarnier, qui était lui-même fidèle conservateur et qui ne parlait jamais de la république sans l'appeler la *quese*, depuis cet échec, dis-je, les journaux républicains ont commencé une croisade violente contre le Sénat et ne demandent rien moins que sa dissolution.

La situation est donc très-tendue : et comme c'est le Sénat, au contraire, qui peut, de l'avis et du consentement du maréchal Président, dissoudre les Chambres, ne soyez pas surpris si, un beau matin, il y a du grabuge. Je causais, en revenant de Versailles, avec un républicain engagé, qui m'avouait, non pas préférer, mais avoir moins d'objection au comte de Chambord, que tous reconnaissent pour un honnête homme, qu'à l'Empire ou aux Orléans. C'est surtout entre les impérialistes et les républicains que l'animadversion se fait sentir et est visible.

Ce sentiment se traduit dans tous les actes du parti républicain, tant dans la politique que dans les affaires d'équité publique. C'est ainsi que le corps municipal continue l'œuvre gouvernementale. Le gouvernement offre en vente publique, aux enchères, le 27 mars courant, le château, la chapelle, le parc, l'étang, etc., comprenant tout le domaine de la *Mahomedan*, où Napoléon et Joséphine passèrent quelques heureux instants. La municipalité de Paris a entrepris de remettre sur les fonts baptismaux, les quelques rues qui rappellent encore l'empire de près ou de loin. C'est pourquoi ces débaptiseurs veulent donner des noms modernes à l'avenue du Roi-de-Rome, à la rue Bonaparte, à l'avenue de l'Impératrice, etc. Ils veulent même changer le nom du Boulevard Haussmann ; mais la presse proteste contre ces leonoclastes, qui ne font que suivre la ligne tracée par le célèbre baron, préfet de la Seine, qui a fait de Paris ce qu'elle est, la plus belle ville du globe.

Le Palais des Tuileries ne sera, décidément, pas rebâti sous le régime actuel. L'équité l'a isolé complètement, en faisant élever une clôture de douze pieds de hauteur en face des ruines, de la rue de Rivoli aux quais. De plus, on travaille activement à percer une rue à travers le jardin, pour relier la rue de Rivoli à la Seine, le long de cette clôture, à vingt-cinq pieds à peine du palais. Les bonapartistes crient au vandalisme. Je crois qu'ils ont raison. Mais ce n'est qu'une question de temps. Le palais sera rebâti, et la rue fermée et restituée aux fleurs et aux statues que l'on enlève aujourd'hui pour lui laisser passage.

Les travaux de construction, de déblaiement, de nivellement, pour la grande exposition de 1878, progressent tranquillement. Les fondations du palais des beaux-arts sortent de terre. Il est décidé, vu les demandes nouvelles d'espace additionnel de certaines puissances, d'élever des constructions sur l'esplanade des Invalides, pour certains départements.

J'ai été visiter les travaux de l'église du Sacré-Cœur, que l'on est en train de bâtir sur le point culminant des Buttes Montmartre. Cette petite montagne domine déjà tout Paris, et elle est de beaucoup plus élevée que le monument le plus haut de la grande cité, de sorte que vous pouvez vous figurer l'effet que fera ce monument sur cette élévation. On a déjà dépensé des sommes immenses dans les travaux préliminaires. On avait creusé et déblayé jusqu'à une profondeur de 30 pieds environ, les soubassements de l'église et les caves, lorsque l'on s'est aperçu que le sol n'était pas propice à recevoir les fondations. Ce n'est qu'à cent dix (110) pieds de profondeur, en sus des 30 déjà creusés, qu'on a trouvé un bon fond. On ne pouvait creuser des tranchées tout autour, de cent dix pieds de profondeur, alors on a procédé au moyen de puits. C'est un travail gigantesque. On creuse des puits ronds, d'environ vingt pieds de diamètre, et au feu et à mesure que l'on extrait les déblais, on les tapisse de grandes douves, que l'on cercle, en dedans naturellement, avec d'immenses anneaux de fer, et l'on continue toujours à descendre, en allongeant les douves et les anneaux de fer, jusqu'au roc. Quand le puits est terminé, il représente exactement la forme d'un immense tonneau de 116 pieds de long sur 30 environ de diamètre, cerclé en dedans. Le travail est bien fait. Les puits sont espacés de 50 pieds environ, de l'un à l'autre.

La glaise qui est extraite du fond de ces puits est verte comme de la couperose, sèche et très-luisante. On descend les cailloux aux maçons, au moyen de grandes boîtes, qui sont retenues par des câbles enroulés autour du tambour d'un *cruc*. Le mortier leur est envoyé liquide, au moyen d'un *dallot* en zinc. Les maçons travaillent à la clarté des torches.

Ce système est suivi partout ; mais j'ai été surpris de voir le moyen de transport rapide que l'on emploie pour monter les matériaux, c'est-à-dire les cailloux, du bas de la colline à près de 400 pieds de hauteur jusqu'au sommet où se font les fondations de l'église. Ces cailloux sont déchargés au pied de la colline, par les camions qui les apportent et rechargés sur une wagonnette. On a bâti deux petites voies ferrées contiguës, sur le versant des buttes, l'une pour descendre et l'autre pour monter ; et au sommet, on a construit un édifice solide, où se trouve un engin stationnaire, qui est disposé de façon à enrouler le câble auquel est attaché la wagonnette chargée de pierres au bas de la colline. Pendant qu'une voiture monte chargée de plus de 4000 livres pesant de pierres, l'autre wagonnette descend vide. La pente est très-raide, mais cependant le service se fait très-vite. Il y a des rouleaux en fer de distance en distance, sur lesquels repose le câble, entre la machine et la voiture. Quand la charge est arrivée au sommet, de niveau avec les travaux, on la fixe au moyen d'un cran, on attelle un percheron dessus, qui la traîne sur un petit chemin de fer de ceinture, contournant les travaux ; on transporte ainsi les matériaux à l'orifice de tel ou tel puits ; on remet une voiture vide sur la même voie, qui redescend à son tour pendant que l'autre monte.

En attendant que cette église soit terminée, on a construit une petite chapelle provisoire, dédiée au Sacré-Cœur, sur la colline. On y fait des pèlerinages, des neuvaines, et il y a souvent des exercices religieux dans l'après-midi. Les offrandes des visiteurs sont bien accueillies.

A propos d'églises, beaucoup de personnes remarquent qu'il se fait un mouvement considérable dans la population vers les églises de Paris. Autant les temples étaient déserts, autrefois, autant ils sont remplis de fidèles, maintenant. J'ai vu, deux dimanches, ce qui s'appelle vu, pour en être resté debout, l'église de la Madeleine, une fois, et l'église Saint-Roch, une autre fois, tellement remplies, à la messe, qu'il n'y avait pas une seule chaise à louer, ni même une place pour s'agenouiller. Il fallut rester debout pendant la durée de la cérémonie. Je ne parle pas des conférences du Père Monsabré, à Notre-Dame, où il y a toujours 8 à 9 mille hommes, (sans compter les femmes, qui ne sont admises que derrière les piliers) parce que la renommée seule du prédicateur peut attirer beaucoup de monde, comme un autre spectacle le ferait peut-être ; mais je signale ce fait, que les hommes vont à l'église, et que s'il n'y a pas beaucoup de Français religieux qui émigrent, il en reste beaucoup en France.

L'œuvre des cercles ouvriers se poursuit avec succès. Dimanche dernier, à Montparnasse, ils ont célébré par une grande fête religieuse, banquet, discours et jeux athlétiques, leur anniversaire de fondation. Les ouvriers étaient très-nombreux : 400 avaient communiqué le matin même. Mgr. Mermillod, M. de Mun et beaucoup d'orateurs catholiques leur ont adressé des paroles d'encouragement. M. Keller a porté une santé à Pie IX, qui a été accueillie par des tonnerres d'applaudissements. "Il y a encore des beaux jours pour la France," a-t-il dit. Espérons-le. Je le crois.

L'atmosphère politique est toujours chargée, plus ou moins. Le général Ignatieff, qui est à Paris depuis huit jours, repart demain. L'ambassadeur a été beaucoup fêté ; on l'a fait dîner, on l'a fait danser, on lui a fait de la musique, et pas plus tard qu'hier soir, Johann Strauss et son orchestre de Vienne, ont donné un grand concert, au foyer de l'Opéra, où il était. Enfin, le Général a bien employé son temps.

Ce qui n'était pas consacré à la diplomatie n'avait que l'embaras du choix. Il part. Tous les yeux de l'Europe sont tournés vers lui, comme les yeux des Israélites vers la colonne lumineuse qui les conduisait dans le désert. Mais je crois que le petit point noir, qui devra plus tard charger l'horizon européen, le suit partout, et que la question d'Orient peut voyager beaucoup, sans faire un seul pas vers une vraie solution, la bonne.

Ignatieff est tellement important, qu'un autre Russe, qui fit beaucoup parler de lui dans la guerre turco-serbe, passe inaperçu à côté de ce personnage, porteur de la paix de l'Europe. Je veux parler de ce pauvre Tcherniaïeff, généralissime de la petite armée du prince Milan ; Tcherniaïeff, qui ne me paraît avoir gagné que des rhumatismes dans Alexinatz et sur le Danube, est arrivé à Paris avant-hier, et il a loué un petit appartement aux Champs-Élysées, où il se propose de résider. Que faire dans un gîte, pour un général, à moins qu'il n'écrive ses mémoires ? Je suppose donc que le prince Milan aura aussi son historiographe.

Paris est en liesse. Les journaux ont leur troisième page couverte de récits épouvantables, saisissants, horribles même, des faits et gestes de deux brigands, deux monstres, qui sont sous les verroux et dont l'un passe à la cour d'assises, ce matin même. Il y a huit jours que l'on sert cette lecture aux Parisiens. Les portraits des accusés, des victimes et de quelques témoins, sont dans les journaux et dans les vitrines, pour obtenir des renseignements sur l'un des accusés, par le moyen de cette publicité.

L'un, Moyaux, pour faire de la peine à sa femme (*sic*) et pour qu'elle n'eût pas les caresses de son enfant, a précipité sa petite fille dans un puits, d'où on l'a retirée au bout de deux jours. Il subira son procès la semaine prochaine.

L'autre, Billoir, qui passe en jugement aujourd'hui, défendu par M. Georges La chaud, le fils du célèbre avocat, a tué sa maîtresse, puis l'a coupée en morceaux qu'il a jetés à la rivière. Eh ! bien, ces deux brigands occupent la presse de leurs faits et gestes ; ce qu'ils font en prison, ce qu'ils mangent, même la colique que la peur vient de donner à Billoir ; tout cela passionne le public. Quelle horreur !

G. A. DROLET.

NOS GRAVURES

Nous publions aujourd'hui plusieurs gravures, au sujet des Noces d'Or du Souverain Pontife, et du pèlerinage canadien à Rome. Nous sommes heureux de pouvoir offrir ces dessins à nos abonnés. On aimera, dans les familles, à conserver ce numéro comme souvenir de ces jours mémorables, qui feront époque dans nos annales. *L'Opinion Publique* est le seul journal français illustré du pays, et le seul, par conséquent, qui puisse consacrer, par le moyen des gravures, les événements extraordinaires de même que les traits des personnages marquants au point de vue national ou religieux. Nous croyons qu'on nous saura gré des efforts que nous faisons pour remplir notre tâche sous ce rapport, au prix de tant de sacrifices, et pour faire de notre journal une galerie nationale, canadienne-française et catholique.

Pie IX

Ce portrait de Pie IX est un des plus fidèles et des plus beaux. Il a été gravé pour *L'Opinion Publique* d'après une photographie récente, que nous avons pu nous procurer, et qui ne date pas d'un an. C'est, croyons-nous, la plus récente ; elle a été prise à Rome, au mois de juin dernier. Tous ceux qui ont vu le Pape reconnaîtront la fidélité de cette gravure. On sait que la physionomie de Pie IX est extrêmement mobile et changeante. On peut voir vingt portraits du Pontife, sans en trouver deux qui aient la même expression. Nous croyons que celui-ci est un des mieux réussis ; il a été pris dans un bon moment, et représente la physionomie la plus habituelle de l'auguste vieillard.

Nous joignons à cette gravure un *fac simile* de l'écriture du Pape, fait par notre artiste d'après une signature originale apposée par Pie IX au bas d'un bref accordé à un des rédacteurs de ce journal.

Les dons de Manitoba

Ces objets, dont le travail est si curieux, attireront l'attention, à Rome, par leur caractère spécial. Ils ont attiré déjà une foule de visiteurs au magasin de MM. Coutu et Lanctôt, rue Notre-Dame, où ils sont restés exposés pendant plusieurs jours. C'est là que notre artiste les a dessinés. Notre gravure ne peut, cependant, en donner qu'une idée imparfaite. Il faut les voir pour juger de la finesse du travail et de leur valeur.

Calice et Ciboire offerts au Saint-Père

Ces deux objets d'arts présentés au Saint-Père sont en or émaillé. Le calice de l'Union-Allet portera sur la porte supérieure de la coupe l'inscription : *Hic Calicem nostrum testamentum*, "Ce calice est un nouveau témoignage"; au bas : *Eril in signum et in testimonium*, "Il sera un signe et un témoignage." L'autre côté de l'écu portant la croix, sera l'écusson de l'Union-Allet, aussi en émail et or.

Le Ciboire présenté par le Tiers-Ordre de Montréal portera des inscriptions appropriées aux intentions des donateurs.

Ces deux objets d'arts sont du modèle du XIIe siècle et fabriqués d'après les célèbres modèles de Cologne. Nous devons ajouter qu'ils sortent de la maison Cou-lazou et Beullac, une vieille maison française établie depuis quelques années à Montréal. Nous pouvons donc certifier que ces deux cadeaux porteront avec eux le cachet artistique qui accompagne tout ce qui sort de ces ateliers. Les deux écrins les renfermant sont à la hauteur du contenu.

Le vieux fort de Sainte-Anne

Cette mine se rattache à une des périodes les plus critiques et les plus agitées de notre histoire. On connaît déjà l'histoire du fort de Sainte-Anne. Nos abonnés seront heureux de voir cette gravure ajoutée à notre collection canadienne.

La Maison-Blanche

Palais des présidents des États-Unis. M. Hayes est installé depuis le 5 mars dans cette résidence officielle, à la place de M. Grant, qui l'a laissée avec sa famille. Cette construction n'offre par elle-même aucun intérêt. Elle n'a d'importance que par les événements dont elle est le théâtre. Elle n'a pas d'architecture, comme la plupart des résidences modernes.

NOUVELLES DE ROME

A chaque indisposition du pape, le télégraphe s'empresse d'annoncer dans toutes les parties du monde que Pie IX est mourant. Il n'y a pas un personnage en Europe dont l'état de santé préoccupe autant le public. A la veille du départ des pèlerins catholiques pour Rome, les agents télégraphiques ont cru convenable de répandre de nouveau le bruit de sa mort prochaine. Pendant deux ou trois jours, au commencement de la dernière semaine, le câble a transmis les *bulletins* les plus alarmants, mais aussi les plus exagérés. Le pape, qui avait été seulement indisposé pendant quelque temps, a démenti lui-même ces rumeurs, en donnant une audience publique le 27 mars, à la députation catholique de Londres. Cette vigueur du Pontife, à un âge aussi avancé, tient du prodige.

Un prêtre français, admis récemment au Vatican, disait au pape : "Saint-Père, combien je vais prier pour votre délivrance et pour la cessation des persécutions !"

Pie IX l'interrompit : "Priez, lui dit-il, pour que la volonté de Dieu s'accomplisse, car nous ne savons, ni vous ni moi, s'il est bon que l'orage s'apaise si vite. *La persécution, pour l'Église, c'est la santé.*"

"Nous avons maintenant en Italie le 89 de la France ! plaise à Dieu que nous n'en ayons pas le 93 ! Les méchants d'Italie désirent ma mort et la font annoncer dans leurs journaux ; mais, pour les punir, le bon Dieu me conserve la santé !"

Sous le pontificat de Pie IX (1846-77), sont morts 144 cardinaux, dont douze français.

Les personnes qui aiment les remarques sur les chiffres, font observer que 144 est le carré du nombre apostolique 12.

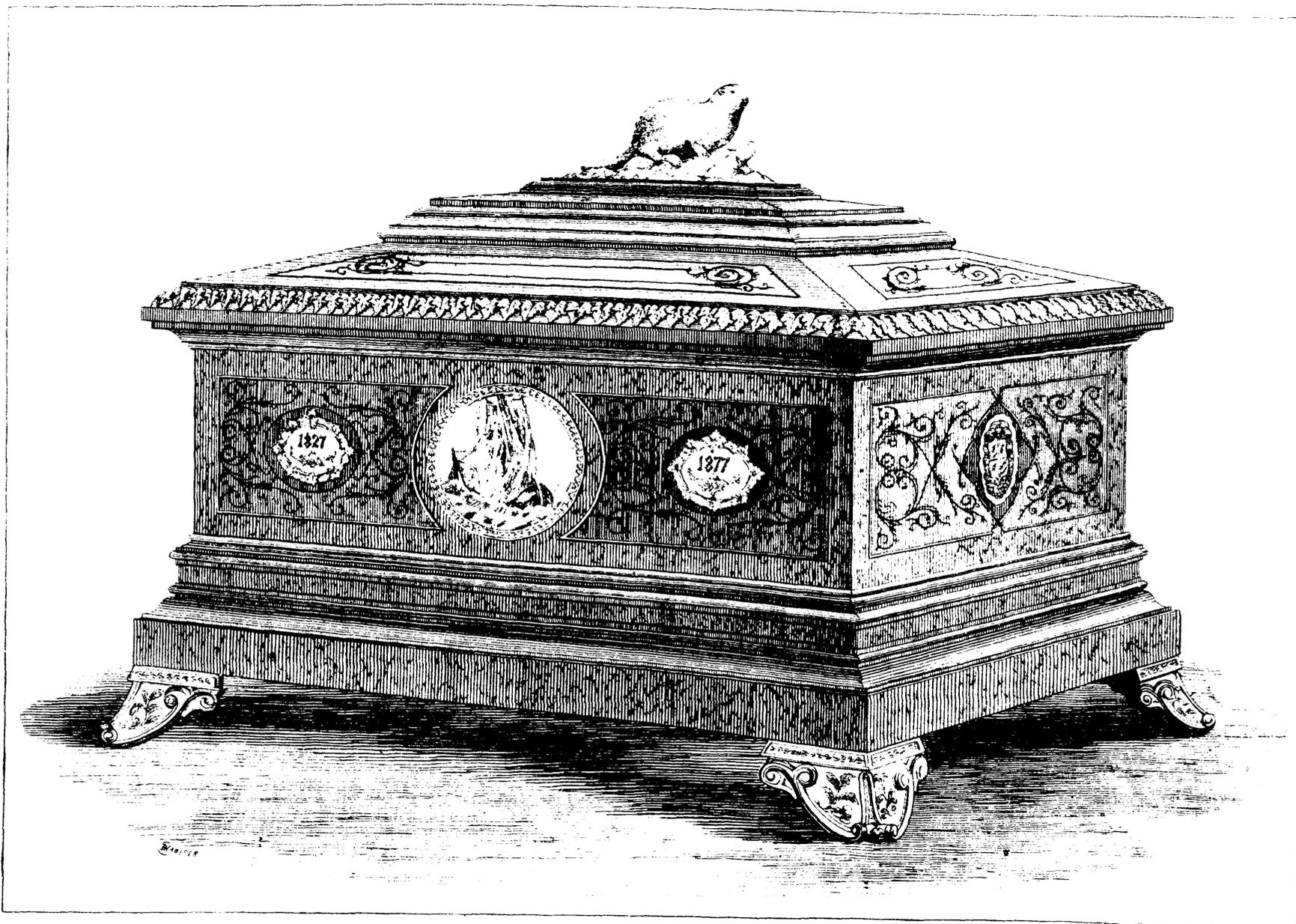
LES NOCES D'OR DE PIE IX



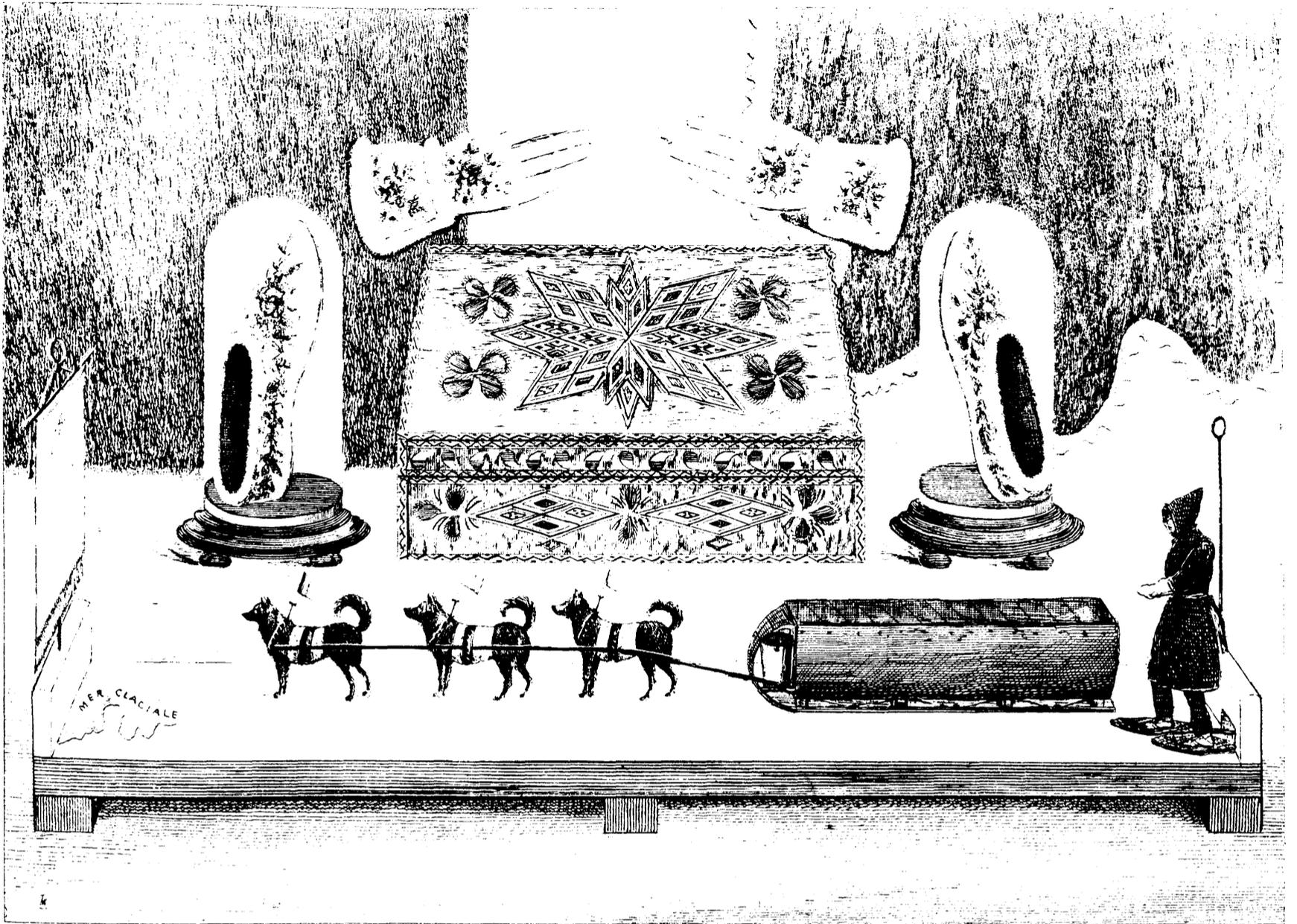
CIBOIRE OFFERT PAR LE TIERS-ORDRE DE MONTRÉAL



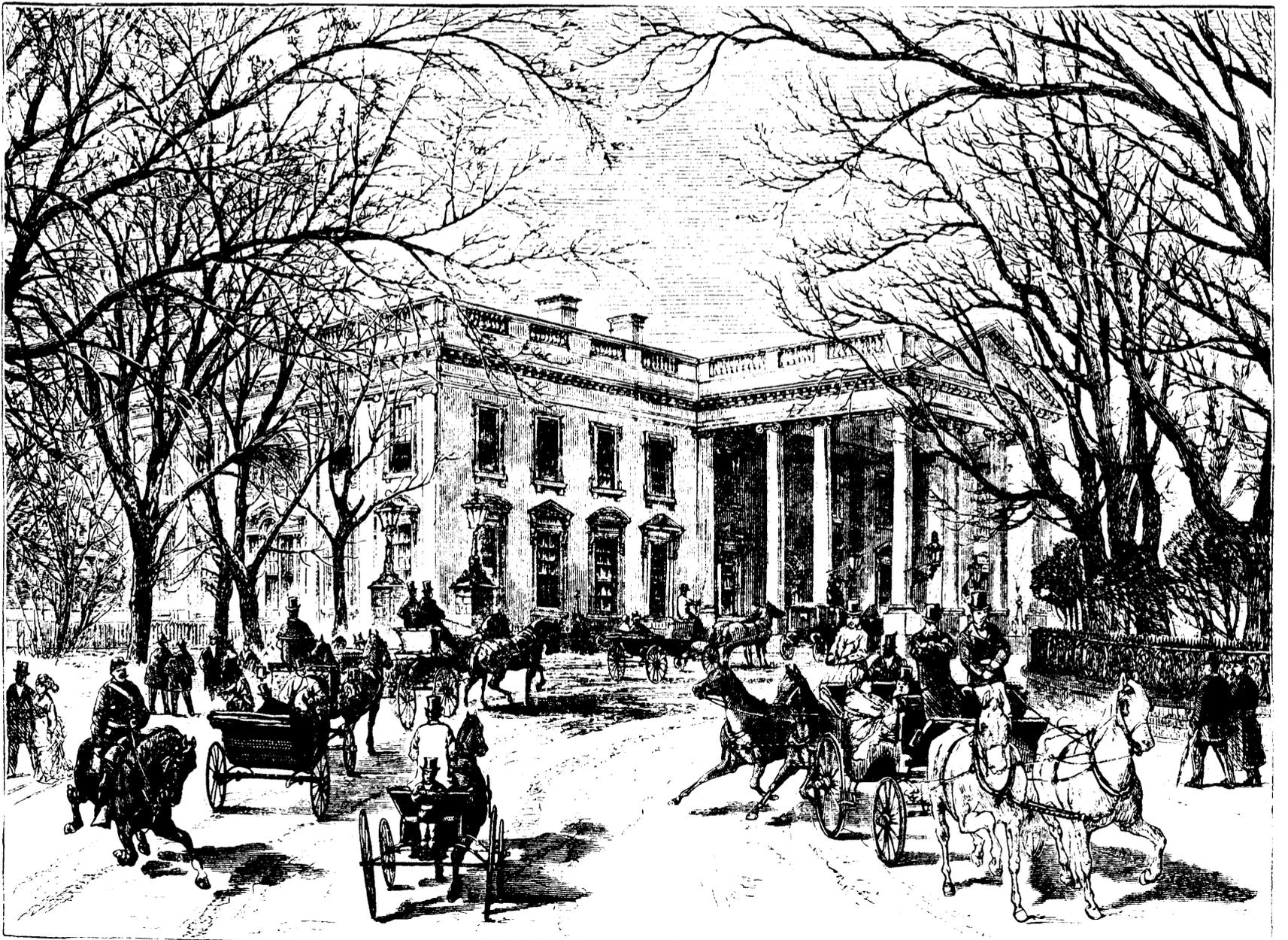
CALICE OFFERT PAR LES ZOUAVES PONTIFICAUX CANADIENS



CASSETTE QUI DOIT CONTENIR L'OFFRANDE DES CATHOLIQUES DU BAS-CANADA AU PAPE



CADEAU DES CATHOLIQUES DE MANITOBA AU PAPE



WASHINGTON—VUE DE LA MAISON-BLANCHE

LES HONNEURS

SONNET

A l'Abbé Gougras

Ayons-le, mon cher, c'est à tourner la tête! Nous montons aux honneurs d'un pas accéléré. Et le Parnasse seul, dans son ombre discrète, Nous cache obstinément son sommet désiré.

Un guide bienfaisant nous conduit vers le faite Des gloires de ce monde, et je suis assuré Qu'à moins d'un accident, notre fortune est faite. Nous avons devant nous un avenir doré.

Vois donc! l'éte dernier, tu n'étais que vicaire, Recevant avec joie un modeste salaire; Moi, je revais encore à mes tours d'écolier.

Où te voilà soudain enrê de Saint-Fulgence! Le ciel n'aura pas eu pour moi moins d'indulgence: On te nomme pasteur, on me fait conseiller!

M. J. A. POISSON.

Janvier 1877.

LE SORCIER

DU

MONT GRANIER

PREMIERE PARTIE

L'ÉBOULEMENT DU MONT GRANIER

L'orgie était au comble; aucune lyre humaine Ne dit le chaos de cette antré géhenne: C'étaient des cris, des chants, de rires confondus.

ALFRED PUGET.

VIII

NOUS NE POUVONS: LA NOIRE EST PLUS FORTE QUE NOUS!

Les convives s'étaient levés. L'épouvante se peignait sur tous les visages: l'œil hagard, les cheveux hérissés sur le crâne, la bouche béante, les lèvres contractées, les joues livides, le front glisse, eux si gais, si fous tout à l'heure, se regardaient avec stupeur les uns les autres, sans même songer à fuir.

Jacques de Bonniard, roide et immobile dans sa robe de moine, semblait pétrifié. Il tenait encore à la main sa coupe pleine; ses yeux fixes regardaient la muraille ébranlée, et sa poitrine se soulevait, secouée par une respiration haletante.

Maxilley ne riait plus. Assis sur le bord de son lit, il penchait la tête, plongé dans une énorme torpeur.

Chêne n'avait pas conscience de ce qui se passait.

René de Gorre riait d'un rire convulsif. Il se tortait sur le plancher et criait, entre un hoquet et un éclat de rire:

" Ah! elle est charmante... la plais... la plaisanterie!... Ce... ce... bon Mainvilliers... Charmant... char... "

Le misérable était fou.

Ulric de Cessoles s'évanouit. Cette nature grossière, cet être dans lequel il y avait plus de pourreau que de l'homme, fut foudroyé par cette manifestation subite, inattendue de la puissance de Dieu.

Dans un coin, les seigneurs bretons se tenaient embrassés. Hervé de Plougastel sanglotait, Yves le Galloëc de Treneur se couvrait le visage de ses deux mains.

Sur le bord de l'abîme, à l'endroit même où la muraille s'était effondrée, Jordan de Chissé, Hoël de Cabioë'h, agenouillés, priaient avec ferveur, les bras tendus vers le ciel.

Le premier moment de stupeur passé, tous les regards se tournèrent vers l'ouverture béante.

Et voici ce qu'ils virent:

Les moines venaient de quitter le monastère.

Jusqu'alors ils n'avaient pu se décider à abandonner ce cloître, où, depuis si longtemps, ils vivaient, oublieux du monde et de ses plaisirs, plongés dans la prière et la contemplation.

" Allons! avait dit le sous-prieur, il faut quitter le monastère. Ce saint asile est souillé, mes frères, notre présence est inutile ici! "

Les bénédictins se levèrent et se rangèrent sur deux lignes parallèles; puis la procession sortit du moustier.

Un moine, à l'air vénérable, marchait le premier. Il soutenait, de ses mains tremblantes, un grand crucifix de bois, voilé d'étoffe noire.

Tous les religieux le suivaient sur deux rangs.

Le sous-prieur, entouré des différents dignitaires du couvent, le chambrier, l'aumônier, l'hospitalier, le cellier et le sacristain, fermaient la marche.

Ils étaient presque tous vieux et infirmes: beaucoup avaient passé un demi-siècle dans ce monastère, qu'ils affectionnaient comme un affectionne la maison où on est né, le toit sous lequel on a passé son enfance.

Ils avaient vécu toute leur vie à l'ombre de ces murailles antiques, dans ce cloître où tant d'autres avaient passé avant eux.

Les dalles de la chapelle s'étaient creusées sous leurs genoux, et leurs prières ardentes avaient tant de fois fait retentir les routes sonores du lieu sacré!

Les jeunes se rappelaient ce qu'on leur avait narré des vertus de leurs prédécesseurs. Ils aimaient aussi, eux, cette maison paisible dans laquelle ils étaient nés, espérant n'en sortir jamais que le jour où on les conduirait à leur dernière demeure.

Ils pleuraient.

Leurs larmes amères tombaient de leurs yeux, qu'ils croyaient desséchés à jamais, roulaient sur leurs joues amaigrées et venaient perler sur leurs barbes blanches.

Leur cœur se serrait et leur poitrine était soulevée par des sanglots!

Ils avaient cru, cependant, leurs cœurs fermés désormais à toutes les douleurs humaines.

La voix cassée du sous-prieur se fit entendre:

" Prions, mes frères! "

Un chœur de voix graves et sonores s'éleva dans le silence de la nuit. Le sourd grondement de l'Isère et le murmure des cascades l'accompagnaient, semblables à la voix majestueuse de l'orgue:

Miserere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam!

A peine étaient-ils à cent pas du monastère que la terre trembla... Des rochers se détachèrent de la montagne et vinrent tomber à leurs côtés.

Ils ne détournèrent point la tête.

Que leur importait, maintenant, les choses de ce monde!

Le ciel s'embrasa: des teintes de pourpre couvrirent les sommets des monts altiers; une lueur sinistre inonda la vallée...

Au monastère, les douze convives, réunis, formaient un groupe compacte.

La voix du chœur, puissante encore, parvint jusqu'à leurs oreilles:

Quantum iniquitatem meam ego cognosco, et peccatum meum contra me est semper.

Les moines se dirigeaient lentement vers la chapelle de Notre-Dame de Myans. Bientôt, celui qui portait la croix atteignit la porte du sanctuaire. L'écho apporta encore ce verset du psaume aux oreilles de Bonniard et de ses hôtes:

Accete faciem tuam a peccatis meis, et omnes iniquitates meas dele.

De nouvelles détonations se succédaient sans relâche. Le ciel s'élevait subitement couvert de nuages noirs, frangés, écarlates, entre les interstices desquels on voyait, çà et là, un coin du ciel embrasé.

Le Granier tremblait sur sa base.

La terre oscillait.

Des secousses effroyables faisaient mouvoir le terrain.

Les cloches des cinq paroisses, agitées par ces commotions continues, tintaient sans que personne leur touchât.

La moitié des maisons de Saint-André et des cinq villages circonvoisins s'étaient écroulées, ensevelissant, sous leurs décombres, leurs malheureux habitants.

Ceux qui n'avaient point encore péri étaient sortis en foule de leurs demeures, et remplissaient les champs, les rues, les chemins.

Les vieillards refusaient de fuir, et, s'asseyant sur la terre, disaient:

" C'est la fin du monde, il faut laisser agir la volonté de Dieu! "

Des femmes couraient çà et là, pressant leurs nouveaux-nés sur leur sein, entraînant par la main leurs enfants, appelant leurs maris d'une voix désespérée, jetant autour d'elles, sur la multitude, des regards éperdus.

D'autres, les yeux noyés de larmes, s'affaissaient sur le seuil de leur chaumière, ou se prosternaient devant les calvaires.

Les hommes travaillaient à sauver ce qu'ils possédaient de précieux.

Et c'étaient des pleurs, des gémissements, des sanglots, des cris d'épouvante.

La foule se ruait avec furie, droit devant elle, broyant tout sur son passage, écrasant sans pitié les vieillards infirmes, les enfants, les femmes.

Des clameurs d'angoisse jaillissaient de toutes les poitrines...

L'église s'était effondrée, ensevelissant ceux qui venaient de s'y réfugier. Quelques piliers restaient debout.

Et de nouveaux obstacles arrêtaient sans cesse la multitude: amas de pierres, de poutres, ruines, pans de murailles, formant d'insurmontables barrières.

Et tous voulaient passer à la fois, et l'impétueuse ardeur de quelques-uns empêchait les autres de fuir.

Pour ajouter à l'horreur de ce cataclysme, des feux mal éteints avaient allumé plusieurs incendies.

Le pétilement du bois sec s'enflammant et le crépitement des flammes s'ajoutaient aux rugissements de la foule affolée, aux grondements du fleuve qui commençait à déborder, au son lugubre des cloches, aux cris des animaux qui bondissaient à travers la foule, faisant de nouvelles victimes, aux bruits mystérieux, aux rumeurs étranges qui sortaient des antrès de la montagne et des entrailles de la terre.

Le ciel était noir; on eût dit une coupole de bronze suspendue dans l'espace par la main du Tout-Puissant.

Le peuple comprit que tenter d'échapper au désastre serait une vaine présomption. Une clameur immense, poussée par cinq mille voix, retentit, mille fois répétée par les échos...

Et tous ces gens tombèrent à genoux, la tête découverte...

Des vapeurs roussâtres, semblables à la fumée d'une torche, s'élevaient depuis un instant au sommet du mont Granier. Elles se balancèrent d'abord pendant quelques secondes dans les airs, puis se dispersèrent en mille flocons légers qui, se condensant, prirent peu à peu des formes humaines, ou plutôt des formes monstrueuses.

Les nues ressemblaient à des géants pourvus d'ailes de chauves-souris, et le front couronné de cornes contournées.

Les autres, à des sphinx ayant la tête d'une femme, le corps d'un lion, les jambes d'un cerf et la queue d'un cheval.

Toute la création infernale: des hommes à tête de bouf, de cheval ou de lévrier; des serpents à figures humaines, des hiboux, des crapauds gigantesques, tous ces monstres ricanant, hurlant, coassant...

Ils s'élançèrent vers la cime du Granier, et, de leurs mains crochues, commencèrent à descendre de leurs alvéoles d'énormes blocs de rochers...

Les convives de Bonniard et l'infame seigneur lui-même suivirent d'un regard morne les diverses phases de la catastrophe qui les menaçait.

Ils voyaient tous la mort de bien près; mais nul, sauf Hoël et Jordan, ne songeait à tenter un suprême effort, à implorer la miséricorde de Dieu.

Ils avaient voulu fuir, mais leurs pieds semblaient cloués au sol; ils ne purent même faire un pas.

Jacques de Bonniard essaya de ranimer un peu les esprits et dit d'une voix mal assurée:

" Nous sommes les jouets d'une illusion. Ce Mainvilliers est un magicien infâme. Calmez-vous, messeigneurs!... Je... "

— Ah! ah! ah! interrompit René, l'âme n'est pas immortelle... Dieu n'existe pas... Mainvilliers l'a détroné... Ah! ma mère... A moi... "

Ulric de Cessoles reprit connaissance: " Mon Dieu! " s'écria-t-il...

Il s'interrompit et dit avec cynisme: " Bah! je veux mourir comme j'ai vécu, sans prononcer le nom de Dieu. "

— Puisque nous devons mourir, glapit Maxilley, mourons du moins gaiement... "

René de Gorre se leva, il porta ses deux mains à son front, et sa raison parut un instant revenue: il poussa un éclat de rire sacré:

" Allons! dit-il, nous sommes fous. Ne voyez-vous pas que Mainvilliers n'est plus là? Il a voulu vous effrayer... Son ami Byleth lui avait promis d'être à ses ordres. Dansons, messieurs, dansons! "

Et l'insensé saisit les mains de ses deux plus proches voisins. Les dix hommes se tenaient par la main et formaient une chaîne allongée: ils se mirent à tourner autour de la table en bondissant, en hurlant des refrains d'orgie, avec des contorsions de toutes sortes...

" Nous ne sommes pas assez nombreux, cria Bonniard; à nous Penfer, puisque les hommes périssent! "

Horreur! Dix fantômes, dix démons aux rouges ailes, aux yeux de feu, jaillirent du sol, et, s'emparant chacun de la main des convives, doublèrent la longueur de la chaîne et entraînèrent avec violence la ronde qui passa, tournoyante, se heurtant aux parois des murailles, dans une course insensée, broyant sous ses pieds meubles et cristaux, et poussant des ricanements, des cris d'angoisse, des rugissements et des plaintes...

Et pendant ce temps-là, une cohorte d'esprits infernaux déchirait les flûtes du Granier et précipitait dans l'abîme des masses de granit, des pans de terrain, des forêts tout entières...

La multitude, la-bas, retombait épuisée à force de terreur! Ces moribonds repassaient dans leur esprit les fautes de leur vie, et, voyant leur dernier jour venu, occupaient leur dernière minute à demander pardon et se préparaient à paraître devant le juge suprême...

La ronde tournait toujours, et déjà la moitié des convives, les moins coupables, sans doute, étaient morts!

Les démons n'entraînaient plus dans leur course échevelée que des cadavres et des fous!

Sur le Granier, Byleth riait: " Te voilà content, Haroun! eh! eh! "

Et le chœur infernal répétait, après lui, son diabolique ricanement.

" Faut-il tout renverser, Byleth? "

— Non, laissez la moitié du vieux mont, afin que les siècles futurs se souviennent de notre fête! "

Ils continuèrent leur œuvre de destruction. Bientôt la cime de la montagne fut entièrement mise à nu; la terre qui la couvrait, les sapins qui dressaient orgueilleusement leur tête altière, les chênes et les mélèzes touffus, tout avait disparu.

La terre se gercit, le profondes crevasses s'ouvraient, engloutissant à la fois des centaines d'individus. Là où se trouvait, une heure auparavant, la ville de Saint-André, il n'y avait qu'une large fissure...

Deux mille créatures humaines vivaient encore et attendaient anxieusement...

Le cataclysme pouvait s'arrêter la... peut-être le courroux divin s'était-il apaisé... Une lueur d'espoir brillait dans ces deux mille intelligences...

Les ténébres, cependant, allaient s'épaississant toujours.

Deux points lumineux, seuls, subsistaient encore: le monastère, qui flamboyait sur la colline; la petite chapelle de Myans, perdue dans un pli de terrain formé par l'éboulement.

Dans la chapelle, les moines priaient.

Prosternés au pied de l'autel, ils élevaient leurs âmes vers la Mère de Dieu, et la suppliaient de détourner le bras de son Fils qui s'appesantissait sur le monde.

Quelques-uns entendaient la rapide confession des rares habitants de Saint-André, qui avaient en la bonne pensée de se réfugier dans l'étroit sanctuaire.

Parmi eux se trouvaient Prigent du Rocher et sa mère, Pétremand le Bréchet, sa femme et sa fille, Eudes de Barberaz, Crépin Tardiguet et Protais Sauvedue.

Sur le parvis, Eulalie du Rocher, affaissée à genoux, renversée en arrière, s'appuyait contre la muraille. Ses mains étaient croisées sur sa poitrine, ses cheveux blonds ruisselaient sur ses épaules, ses yeux, noyés de larmes, n'avaient plus de regard.

A côté d'elle, se tenait debout l'apprenti Gengoux, qui priait avec ferveur.

Tout à coup, une détonation semblable à un coup de tonnerre se fit entendre...

Le Granier sembla se disloquer sous les efforts répétés des démons; ce fut une pluie de roches, de débris, de troncs d'arbres...

Un nuage de poussière s'éleva vers le ciel. Il se fit un grand silence!

Là où se trouvait une vallée, il y avait maintenant une montagne de débris amoncelés.

De Saint-André, de Favraz, de Sainte-Perange, de Voluret, de leur cinq mille habitants, il ne restait rien...

Rien que la petite chapelle de Myans et les moines, et quelques pauvres gens, réfugiés à l'ombre de l'autel.

Et l'on entendit une voix effroyable, montée au diapason le plus aigu, qui déchirait l'air et vociférait ces paroles:

" Passez outre, passez, ministres de courroux! "

Les démons, au paroxysme de la rage, hurlèrent: " Nous ne pouvons; la Noire est plus forte que nous! "

IX

LE LENDemain

Le lendemain, quand le soleil se leva, plus de deux mille personnes, venues de tous les villages voisins, entouraient le lieu de la catastrophe.

C'était un épouvantable chaos de roches entassées les unes sur les autres. Le Granier, fendu dans toute sa hauteur, semblait avoir été partagé en deux morceaux, dont l'un était resté debout sur sa base, tandis que l'autre s'était affaissé sur lui-même. De la ville, des quatre villages, des cinq paroisses qui existaient là, la veille, il ne restait pas même un vestige!

Tout avait disparu sous un amoncellement énorme de blocs de granit.

La foule, frémissante, contemplant d'un air morne cette désolation.

L'on eût tendait un grand murmure de voix basses, craintives, attristées. Un prêtre parcourait la foule, consolant les uns, pleurant avec les autres, car beaucoup avaient des parents et des amis parmi ceux dont les cadavres gisaient sous les débris de la montagne.

Des hommes armés de cordes, de pics, de pioches, parcouraient la colline formée par l'éboulement, et cherchaient s'ils ne pourraient sauver personne.

Hélas! aucune fissure, aucune crevasse n'existait: la terre avait comblé l'espace vide entre les roches.

La chapelle seule avait subsisté, mais elle était entourée de roches, et enterrée au fond d'un puits.

Les moines et les habitants de Saint-André qu'elle contenait en avaient été retirés. Mais plusieurs de ces malheureux étaient morts d'effroi.

Tout à coup, on entendit un cri de joie.

Entre deux rochers, se trouvait un étroit couloir, sombre et profond: deux hommes en sortirent, maculés de boue et de sang, pâles, méconnaissables.

C'étaient Jordan de Clisse et Hoël de Cabioë'h.

Leur foi les avait sauvés...

Sur la route, une carriole cheminaient lentement, traînée par deux grands boufs roux qu'un homme marchant à côté d'eux, la tête basse, les yeux pleins de larmes, excitait de temps à autre avec la pointe de son bâton.

Cet homme était Prigent du Rocher.

Dans l'infirme véhicule, Blandine du Rocher, sa fille Eulalie, Rose et Marthe Aubenel se tenaient embrassées et pleuraient.

Sur le banc de devant, Eudes de Barberaz, fils aîné du premier syndic, regardait la foule, qui s'écartait avec déférence devant la voiture.

Derrière celle-ci venait un groupe d'hommes au visage triste et grave, parmi lesquels nous aurions reconnu le jeune apprenti Gengoux, maître Pétremand le Bréchet, Crépin Tardiguet et le brave Protais Sauvedue.

Un soudard, casque en tête, épée au côté, sortit de la foule.

" Vous partez? " demanda-t-il à Gengoux.

L'enfant lui répondit avec des larmes dans la voix:

" Oui, Artus de Léar. Tout espoir de sauver qui que ce soit est perdu. Nous avons secouru la poussière de nos souliers sur cette terre maudite et nous partons. "

— Où allez-vous?

— Est-ce que je sais, moi? Les maîtres partent, je les suis. Nous allons tout droit devant nous, partout et nulle part.

— C'est un endroit qui ne plaint, j'y vais avec vous. "

Et l'homme d'armes se joignit au tueur de cor-tege.

Tout à coup, la foule poussa un nouveau cri. La carriole s'arrêta un instant.

(1) Tout ce qui se rapporte à la cime du mont Granier et à la miraculeuse préservation du sanctuaire de Myans est rigoureusement historique.—Note de l'auteur.

Sur la route de Grenoble, un cheval, lancé à fond de train, volait dans un nuage de poussière.

Ce cheval, noir comme l'ébène, avec une longue crinière flottante, était monté par un cavalier tête nue, cheveux au vent, qui enfouissait avec rage ses éperons rouges de sang dans les flancs meurtris du pauvre animal.

Il courait, dévorant l'espace avec une rapidité vertigineuse.

Dans sa course, il avait déjà renversé plusieurs individus.

Quelques hommes se jetèrent au devant de lui, mais le cavalier se dressa sur les étriers, et bondit, d'une voix retentissante, affolée :

— Laissez passer la justice de Dieu !

Cheval et cavalier se ruèrent à travers la foule, continuant leur course effrénée, et disparurent au tournant du chemin.

Gauguin s'approcha de Prigent du Rocher, et lui montrant l'homme au cheval noir, prononça ce nom :

— Jean des Avanchers !

Prigent ne répondit pas.

(Fin de la première partie.)

REVUE DE LA SEMAINE

ORIENT

Le général Ignatiéff, l'envoyé du Czar, a terminé sa tournée européenne. Il est rentré à Saint-Petersbourg, après avoir visité les principales capitales, telles que Berlin, Vienne, Paris et Londres. Il est assez difficile de juger, d'après les renseignements obscurs et vagues que transmet le télégraphe, du résultat de cette promenade de l'agent russe.

Suivant une dépêche, la mission d'Ignatiéff en Angleterre aurait échoué, et les deux gouvernements seraient entrés en négociation à Saint-Petersbourg même, par l'entremise de lord Loftus, l'ambassadeur anglais, et du prince Gortschakoff. On se rappelle que l'Angleterre tenait surtout au désarmement de la Russie, comme condition de l'acceptation du protocole. Le gouvernement du Czar aurait accédé à cette condition, pourvu que le gouvernement anglais obtienne de la Porte que celle-ci accorde aux Monténégrins ce qu'ils demandent, qu'elle signe le protocole, et qu'elle envoie un ambassadeur extraordinaire auprès de la cour russe pour régler la question du désarmement.

La réponse du cabinet anglais à cette proposition n'est pas encore connue. Ce qui ressort de plus clair de tout cela, c'est que le débat se concentre de plus en plus entre l'Angleterre et la Russie. Dans le cas d'une guerre continentale, le haut du pavé serait tenu par ces deux puissances. On conjecture que du côté de la Russie, l'Allemagne se rangerait probablement ; et du côté de l'Angleterre, l'Autriche, et peut-être la France.

À Constantinople, on continue de procéder avec calme pendant ces débats. La Porte affecte de ne pas s'occuper des mouvements de l'Europe. L'accord avec le Monténégro n'est pas encore établi. Cependant, les députés du prince Nikita n'ont pas laissé la capitale. La difficulté repose sur la possession de Nisies, place forte extrêmement importante, que les Monténégrins voudraient obtenir de la Porte, et que celle-ci refuse de céder.

Dans la capitale, le parlement a voté presque à l'unanimité l'adresse en réponse au discours du sultan. Les députés turcs approuvent sans réserve la politique du Divan, qui a pour principe fondamental l'exclusion des puissances européennes des affaires intérieures de l'Empire. C'est ainsi la réprobation du traité de 1856, et la négation du droit d'intervention des puissances européennes, qui sont proclamées par les Chambres de Constantinople. L'adresse félicite le gouvernement d'avoir rejeté les propositions de la Conférence internationale, et affirme le principe de l'indépendance absolue de la Turquie. Voilà qui est précis. Le Divan avait déjà suivi les instructions du Grand Conseil ottoman en repoussant les propositions de la Conférence européenne, et en congédiant les plénipotentiaires. Le parlement nouvellement élu approuve et continue la même politique.

On constate que le parlement turc, tout novice qu'il soit, s'est mis promptement et sans difficulté au fait des roueries constitutionnelles. Au fond, cet élan innovateur a pour effet d'améliorer la position du Divan, qui est délivré d'un grand embarras, et qui peut maintenant se présenter

devant l'Europe avec assurance, et se laver les mains de sa politique en rejetant la responsabilité de ses actes et de ses refus sur le parlement.

Un fait curieux, c'est que la Russie est présentement, et par suite des changements accomplis en Turquie, le seul pays de l'Europe où le régime constitutionnel ne soit pas en vigueur. Elle s'est laissée devancer par sa rivale. Le parti libéral et progressiste de l'empire moscovite met cet événement à profit pour réclamer l'octroi d'une constitution en Russie. Il est vraisemblable que le Czar se trouve embarrassé par ce symptôme, et qu'il préférerait laisser la Turquie tranquille que de la renverser au prix de la perte de son pouvoir absolu. Heureusement pour lui, le Czar possède un moyen de répression infailible. Il n'entend pas badiner avec les radicaux ou libéraux de ses domaines, et l'exil en Sibérie a vite raison de ces manifestations intempestives.

FRANCE

Les Chambres françaises se sont ajournées au commencement de la semaine sainte jusqu'au mois de mai. Les séances du parlement de Versailles, depuis quelques semaines, n'offraient plus rien de bien intéressant, et l'on ne perdra guère à leur suspension. Comme on a pu le voir par notre correspondance parisienne, les Chambres siégeaient pour ne rien faire. Autant vaut ne pas siéger du tout. L'élection d'un sénateur inamovible, en remplacement du général Changarnier, a été le principal événement des dernières semaines. On connaît déjà le résultat de cette élection, qui s'est terminée par le triomphe de la droite conservatrice à une voix de majorité.

ROME

Les dépêches suivantes ont été transmises la semaine dernière, par le câble, au sujet de la santé du Souverain Pontife :

— Londres, 28 mars. — Un correspondant de Rome écrit qu'à la suite des fatigues que lui ont causées les travaux du Consistoire, le pape est de nouveau tombé malade. Après la séance spéciale du Consistoire tenue le 12 courant, il s'est évanoui et s'est trouvé obligé d'abandonner la lecture de son allocution. Ces évanouissements se sont répétés et chaque fois ils se sont prolongés plus longtemps. Pie IX fait de grands efforts pour surmonter sa maladie, ce qui détermine une fâcheuse réaction. Lorsqu'il se retire dans son appartement, il s'affaisse sur une chaise et reste sans mouvement ; ses yeux sont vitreux comme ceux d'un cadavre. Ses médecins redoutent beaucoup les suites des fatigues qu'il s'impose pour recevoir les nombreux pèlerins. Pendant ce temps-là ses conseillers essaient par tous les moyens possibles de pousser la France et l'Autriche à raviver la question romaine. Ils espèrent induire l'Italie à céder au Saint-Siège la cité Léonine, où toutes les communautés religieuses chassées de Rome pourraient trouver un asile.

— Londres, 29. — Une dépêche de Rome mentionne les noms des archevêques de Naples et de Pérouse, et du Vicaire de Rome, comme candidats à la papauté. Le pape a été assez bien samedi pour donner audience, mais on a dû le transporter.

Ces nouvelles ont, heureusement, été démenties depuis. Le pape avait seulement éprouvé une fatigue momentanée à la suite d'un excès de travail. Il est maintenant en parfaite santé. D'un autre côté, on annonce que Victor-Emanuel est gravement malade.

ALLEMAGNE

Les fêtes de l'anniversaire de la naissance de l'empereur Guillaume ont occasionné une rixe sanglante à Mayence, entre une compagnie de militaires hessois et une troupe de soldats prussiens. Il y a eu plusieurs combattants tués et une cinquantaine de blessés. La suprématie prussienne n'est pas encore entièrement acceptée, comme on le voit par cet incident, parmi la population des provinces et principautés annexées de force à la monarchie de Guillaume et de Bismark.

ÉTATS-UNIS

Le Sénat, qui a clos ses délibérations depuis une dizaine de jours, a laissé pendante la question de la Louisiane et celle de la Caroline du Nord, qui ne paraissent pas près d'être décidées. Sa tâche s'est ainsi bornée à ratifier la nomination des nouveaux ministres de M. Hayes. Il est vrai que la majorité a fait connaître, par un vote, son opinion au sujet de la légalité du titre du gouverneur Nicholls, de la Nouvelle-Orléans, mais M. Hayes n'a pas encore confirmé cette décision, qui a été référée, comme on le sait, à un comité spécial. M. Wheeler a décliné la présidence de ce comité, qui lui avait été offerte. Et attendant, l'anarchie règne dans chacun de ces deux Etats, où deux gouvernements et deux législatures siègent en même temps.

A. GÉLINAS.

Un article dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps et qui ne vient que d'être connu, c'est le Rénovateur Parisien de Luby pour la chevelure. Quelques applications comme toilette ordinaire pour les cheveux sont tout ce qui est nécessaire pour rendre aux cheveux gris leur couleur primitive, après quoi une seule application par semaine suffira. Il donne à la chevelure un parfum et un luisant magnifiques, et entretient la tête fraîche et exempte de souillure. C'est le grand favori des dames pour leur toilette, en ce qu'il ne souille nullement les étoffes les plus délicates. En vente dans toutes les pharmacies, en grandes bouteilles de 50 centimes. Devins et Bolton, pharmaciens, Montréal, sont les agents pour le Canada.

CHOSSES ET AUTRES

M. Washburne, ministre des Etats-Unis en France depuis huit ans, vient de donner sa démission, qui a été acceptée par le Président Hayes. On ignore encore qui sera choisi pour le remplacer.

Un marchand de New-York vient de composer avec ses créanciers à raison d'un cent dans la piastre. C'est probablement la composition la plus avantageuse qui ait encore été faite. Le passif du failli est de \$170,000.

L'élection de M. Tarte, dans le comté de Bonaventure, doit, dit-on, être contestée, comme celle de son prédécesseur, M. Beauchesne, pour influence indue. L'élection de l'hon. M. Langevin, à Charlevoix, sera aussi attaquée.

Les colonies espagnoles sont admises dans l'Union postale internationale, comme leur métropole. On sait que cette faveur a été refusée au Canada, ainsi qu'à toutes les autres colonies anglaises.

Les journaux qui ont annoncé l'arrivée prochaine en Canada d'un légat apostolique, disent maintenant que ce légat sera Mgr. d'Armagh, évêque irlandais. Ce prélat arriverait à Québec au mois de juin.

L'association de défense protestante de Montréal s'est réunie mercredi dernier. Comme il est difficile de préciser contre qui elle se défend, cette société a décidé sagement de changer son nom en celui d'Association pour la défense des droits civils. Il y a toujours un levain de fanatisme parmi quelques protestants de Montréal. Ce levain est entretenu avec soin par le *Hibernian*. Heureusement qu'il est assez inoffensif.

Chose singulière, la Russie et la Turquie s'approvisionnent d'armes l'une et l'autre aux Etats-Unis. D'après une statistique, les ateliers américains ont fait à ces deux pays, dans le cours de l'année dernière, des livraisons d'armes et de munitions pour un montant de plusieurs millions.

L'empereur et l'impératrice du Brésil sont présentement à Rome. Ils ont eu plusieurs audiences du Pape. L'impératrice, qui est une princesse italienne, tante de l'ex-roi de Naples, du comte de Chambord et des princes d'Orléans, est très-dévouée au Saint-Siège. On se rappelle le voyage fait par ces deux souverains à Montréal, l'été dernier.

On annonce la retraite prochaine de M. Edward Thornton, l'ambassadeur anglais à Washington. D'après une rumeur venue d'Angleterre, et que nous reproduisons à titre d'information, lord Dufferin, notre Gouverneur-Général, serait désigné, dans les cercles politiques de Londres, comme le successeur probable de Sir Edward Thornton à ce poste important. Cette rumeur paraît peu fondée au premier abord. Lord Dufferin appartient au parti libéral anglais, il a été nommé gouverneur du Canada par le ministre Gladstone ; et il est peu probable que le choix du gouvernement conservateur se porte sur lui dans le cas d'une vacance dans le corps diplomatique. Lord Dufferin a été membre, autrefois, d'une administration *Whig*, en Angleterre, et malgré sa modération et son tact, qui le rendent si apte aux fonctions de diplomate, il n'est guère possible, d'après les usages constitutionnels, que le ministre actuel jette les yeux sur lui pour un poste quelconque.

Dans tous les cas, il est certain que personne, en Canada, ne songera à se plaindre du cabinet impérial, si celui-ci n'offre pas à lord Dufferin le poste de Sir Edward Thornton. Nous tenons à garder Son Excellence parmi nous aussi longtemps que possible. Ce n'est pas ici le lieu d'apprécier le rôle du souverain constitutionnel, mais nous pouvons bien rendre à lord Dufferin, avec tout le monde, le témoignage qu'il comprend ce rôle parfaitement.

Les exercices religieux, pendant le carême qui vient de finir, et surtout pendant la Semaine Sainte, ont été suivis, par notre population si chrétienne, avec un ferveur extraordinaire. Les églises ont regorgé de monde. A Notre-Dame, les cérémonies de chaque jour, et la neuvaine de saint François-Xavier, ont attiré une foule considérable. Le vaste temple était rempli chaque soir par plusieurs milliers de personnes.

Pendant la neuvaine, il y a eu conférence et controverse, chaque jour, par les Révérends MM. Giband et Sorin. La foule se pressait pour entendre ces discussions remarquables et intéressantes pour tous.

Au Gesù, la retraite annuelle de l'Union Catholique fut prêchée par le Révérend Père Beaudévin, S. J. On sait que cette retraite est faite spécialement pour les hommes de professions ou de la classe commerciale. Elle a été suivie régulièrement par plus d'un millier de personnes. A la communion générale, dimanche, cinq ou six cents hommes se sont approchés de la table eucharistique. Le même spectacle se renouvellera chaque année à l'église des Jésuites. Au commencement de la messe, le *credo* a été chanté en chœur par les assistants, ainsi que cela se fait à la messe basse de la communion pascale à Notre-Dame de Paris. Dans toutes les autres églises de la ville, on a remarqué la même ferveur et le même zèle de la part du pu-

blie. La foi est plus vive que jamais dans notre pays.

Nos concitoyens protestants ont aussi observé avec respect, comme d'ordinaire, ces saints jours. Le Vendredi Saint, la ville était aussi paisible et la foule aussi recueillie qu'un jour de dimanche. Il fait bon, dans ces circonstances, se sentir en pays chrétien.

ECHOS PARLEMENTAIRES

La législature du Nouveau-Brunswick a été prorogée il y a quelques jours. La législature de la Nouvelle-Ecosse est à la veille de s'ajourner aussi. L'acte le plus important de la session, à Halifax, est la nomination d'une commission chargée de s'aboucher avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick et celui de l'Île du Prince-Edouard, en vue de l'union des trois provinces sous un seul gouvernement. Cette union serait conforme aux vues des auteurs de l'acte fédéral de 1867, mais elle offre beaucoup de difficultés.

Nos législateurs se sont reposés, pendant la dernière semaine, de leurs travaux et fatigues des deux semaines précédentes. Depuis le vote sur le tarif, la Chambre ne s'est occupée d'aucune affaire importante. Elle s'est ajournée jeudi, jusqu'à lundi, à l'occasion de la semaine sainte. Les travaux ont été repris lundi soir. On croit que la session se prolongera jusqu'à la fin du mois.

On n'a pris qu'un vote de parti, jeudi dernier, sur une proposition du gouvernement pour la cession à la Nouvelle-Ecosse d'un embranchement du chemin de fer intercolonial. L'opposition a repoussé ce projet, qui a été adopté finalement par 88 voix contre 44, soit une majorité des deux tiers. Un grand nombre de députés avaient déjà laissé la capitale pour retourner dans leurs foyers, dès le commencement de la semaine.

NOUVELLES DIVERSES

On lit dans le *Protecteur Canadien* : — Plus de 150 personnes sont passées par la Jonction de Nashua, N. H., venant du Canada. Nous le répétons et nous prions nos confrères de la presse canadienne de le répéter après nous : il n'y a pas d'ouvrage, et si les familles établies ici depuis longtemps sont dans la souffrance, quelle espérance peuvent donc avoir les nouveaux arrivés ? Ceux qui veulent faire connaissance avec la faim et la misère peuvent venir, mais ceux-là seulement. Mais nous crions dans le désert.

LA GLACE.—On mande des Trois-Rivières que le pont de glace est déjà en très-mauvais état devant cette ville.

C'est la même chose devant Montréal. On s'attend à voir la navigation ouverte beaucoup plus tôt que l'année dernière.

ENCORE UN ACCIDENT SUR LE GRAND-TRONC.—Un ouvrier dont on n'a pu établir l'identité, a été écrasé vendredi soir, sur la voie du Grand-Tronc, près de Belœil.

Le cadavre était tellement mutilé que personne n'a pu le reconnaître.

Le maître-général des postes a annoncé que prochainement, l'on vendrait, dans les bureaux de poste, des enveloppes tout estampillées, comme la chose se pratique en Angleterre et aux Etats-Unis.

—On télégraphie d'Ottawa le 28 mars : Un individu du nom de Roger, domicilié à la Gatineau, arrivait hier matin en cette ville avec une jeune fille qu'il devait épouser. Pendant qu'il était entré chez un commissaire du gouvernement pour se munir d'une licence, sa future disparut et alla retrouver un de ses anciens prétendants, qu'elle épousa le même soir.

RECRUTEMENT.—Les ciseaux de l'économie sont en activité dans les bureaux de la Corporation ; des rogures assez considérables ont déjà été faites aux salaires de quelques employés. Dans le département des chemins, on a diminué les gages de deux porte-channes qui recevront à l'avenir \$1 par jour au lieu de \$1.50. On doit destituer deux commis et on réduira à \$550 par année le traitement d'un employé à qui l'on payait \$800. Il va sans dire que la plus grande excitation règne parmi les employés des autres départements.

LA REVUE DE MONTRÉAL

Nous avons reçu la 2^{ème} livraison de la *Revue de Montréal* pour le mois de mars. En voici le sommaire :

I. A ma Belle-Sœur (madame Leman) — L. H. Fréchet.

II. La crise commerciale actuelle — J. C. Langlois.

III. L'expédition de l'amiral Sir Hovenden Walter contre Québec en 1711 (suite) — Fouché de St. Maurice.

IV. Quelques poètes illettrés de Lotbinière (suite) — Pamphile Lemay.

V. De la musique religieuse — Les messes de Gounod.

VI. Suppression des relations de la Nouvelle-France. — L'abbé H. A. Verreau.

VII. Un point de contact entre la science et la foi. — Lettre de M. l'abbé I. M. O. Maurault — L'abbé F. A. Chaulanant.

VIII. Addition à la formule de profession de foi de Pie IX.



LES RUINES DU VIEUX FORT DE SAINTE-ANNE

“ THE BASTONNAIS ”

PAR JOHN LESPÉRANCE

Un titre et un nom moitié anglais et moitié français, mais qui, de fait, désignent un livre et un écrivain français.

Le livre est un roman tiré de l'histoire de l'invasion du Canada par les Américains en 1775, un excellent ouvrage où les événements mémorables du siège de Québec sont fidèlement racontés, dans un style simple, élégant et classique.

Voilà pour le livre. Un mot maintenant de l'auteur.

On demande quelquefois : “ Quel est donc ce M. John Lespérance dont on voit souvent le nom au bas de charmantes pièces de poésie et dont on cite souvent les écrits ? C'est un Anglais, sans doute, puisqu'il écrit et même fait des vers en anglais. ” Non, il est né aux Etats-Unis, d'un père Canadien-français et d'une mère créole, dont la guerre civile entre le Nord et le Sud a détruit la fortune.

C'est un véritable homme de lettres, au caractère et à l'esprit sérieux et délicats, aux sentiments élevés, au talent cultivé, tout entier à sa famille et à l'étude. Nous sommes heureux de le réclamer comme un des nôtres, car s'il écrit en anglais, il n'en est pas moins Français d'origine, et de cœur, et d'idées. C'est une satisfaction nationale de voir le nom d'un compatriote sur un livre si bien apprécié par ceux qui parlent la langue anglaise ; rien ne contribue autant à faire connaître et estimer notre nationalité et à démontrer que, dans la littérature comme dans la politique, nos hommes de talent n'ont besoin que de se faire comprendre pour se faire admirer.

Tout le monde s'accorde à dire qu'une critique savante, raisonnée et bienveillante serait très-utile à notre littérature naissante. Il n'y a pas de doute que les règles de l'orthographe sont plus ou moins gravement violées par la plupart de nos écrivains, et qu'il se glisse dans leurs écrits une foule de locutions vieilles. Un critique qui joindrait la capacité à la modestie et à la bienveillance, pourrait opérer des réformes importantes dans notre manière d'écrire le français.

Dire, par exemple, d'un ton cassant, qu'avant les chroniques de M. Fabre, notre littérature nationale n'existait pas ; effacer, d'un trait de plume, tout ce que le talent des Garneau, des Chauveau, des Gérin-Lajoie, des Routhier, des Fréchette, des Larue, des Casgrain, des Sulte, des Tassé, etc., a produit ; faire croire que leurs œuvres ne valent pas grand-chose, parce qu'on y trouve, peut-être, quelques fautes d'orthographe, parce qu'il manquera une virgule ici, un accent là, c'est trop fort.

C'est pourtant ce qu'a fait dernièrement M. Ernest Tremblay, dans un style qui laissait beaucoup à désirer.

Que M. Tremblay se fasse critique, qu'il devienne le Boileau du pays, nous en serions heureux ; mais qu'il fasse comme Boileau, qui ne se contentait pas d'affirmer, mais qui posait des règles, raisonnait, discutait et prouvait ce qu'il avançait. Si Boileau croyait que l'autorité de son nom et de sa parole ne suffisait pas pour juger les écrivains et les livres de son temps, M. Tremblay ne peut espérer réformer notre littérature en affirmant simplement qu'elle ne vaut rien.

Les écrivains sur lesquels il passe condamnation, d'un cœur aussi léger, ont le droit d'exiger qu'on fasse leur procès avant de les juger, qu'on ne jette pas à la voirie, dans des discussions, des œuvres qui ont été louées en France même et par des hommes compétents.

M. Fréchette a droit, par exemple, de demander à M. Tremblay de lui prouver que ses deux sonnets publiés dans le premier numéro de la Revue de Montréal, ne sont pas bons, surtout celui dédié à mademoiselle Chauveau. Nous affirmons, nous, que le sonnet dédié à mademoiselle Chauveau est excellent, et nous prions M. Tremblay de démontrer en quoi il pêche. M. Tremblay vient de prouver, malheureusement, qu'il juge quelquefois sans les lire les ouvrages qu'il admire ou rejette. Ainsi, il affirme, dans l'un des derniers numéros du National, que le roman de M. Lespérance est une peinture de mœurs canadiennes à l'époque de la guerre de 1812, et il termine en disant que M. Lespérance fait l'histoire des événements qui se sont accomplis aux Etats-Unis au commencement de ce siècle. Comme on le voit, il y tient et ne peut plaider “ erreur typographique. ” Or, il n'est pas du tout question de 1812 dans le roman de M. Lespérance, mais bien de l'invasion du Canada et du siège de Québec en 1775 et 1776.

Ceux qu'il a condamnés en bloc ont donc le droit de penser que M. Tremblay ne les a pas lus.

M. Tremblay a, pour son âge, des connaissances littéraires, et il n'y a pas de doute qu'il peut, avec du travail, devenir un bon critique ; mais, de grâce, qu'il s'abstienne de prononcer ex-cathedra des jugements aussi cassants. DELTA.

LES MILLE ET UNE CONNAISSANCES UTILES

La conversation est, suivant l'expression de Plutarque, la meilleure sauce dont on puisse assaisonner les aliments.

Il y a néanmoins quelques cas exceptionnels où la gastronomie s'accorde avec l'hygiène pour autoriser le silence, et justifier cet apôtre de la bonne chère qui s'écriait : “ Messieurs, ne faites donc pas tant de bruit, on ne sait pas ce qu'on mange. ”

Il n'y a rien à craindre pour l'estomac de celui qui, initié aux jouissances du goût, se recueille en présence d'un morceau distingué. L'élu qui, dans l'attitude décrite par Brillat-Savarin, c'est-à-dire le cou tendu et le nez à barbottin, médite et analyse l'impression que produit sur son organe gustatif un mets de haute valeur, se trouve dans les meilleures conditions possibles pour bien assimiler.

Toute sa puissance digestive est en éveil ; ses houppes nerveuses buccales sont largement épanouies ; ses glandes salivaires, stimulées par le plaisir, fonctionnent avec activité.

Enfin, le besoin de ne rien perdre de la plénitude de ses sensations gastronomiques, amène instinctivement chez lui une sage lenteur dans les mouvements qui précèdent la déglutition.

La conversation pendant le repas (interdite bien entendu par une pédagogie inintelligente) a encore un autre avantage que celui de favoriser l'action saccharifiante de la salive.

En suspendant par intervalles l'exercice des mâchoires, elle empêche une ingestion trop précipitée des aliments.

Il est, en effet, d'une haute importance que la pâte alimentaire n'arrive que par petites fractions à la seconde étape des voies digestives, c'est-à-dire à l'estomac.

Les sucs qui doivent décomposer et liquéfier les aliments dans cet organe ne s'y trouvent pas emmagasinés d'avance ; ils se déversent dans ce viscère au fur et à mesure que leur sécrétion est sollicitée par le contact des aliments.

Si ceux-ci, à leur arrivée dans l'estomac, n'y rencontrent qu'une quantité de sucs gastriques insuffisante, il en résulte une série de digestions mal élaborées qui, à la longue, détériorent la santé et abrègent la vie.

Les Romains, qui étaient de gros mangeurs, divisaient souvent leurs repas par des espèces d'entrées.

Des intermèdes de musique, de danse ou de déclamation, laissaient quelques moments de

trêve aux mâchoires fatiguées et aux estomacs surmenés.

Un empereur avait même imaginé de faire de chaque service une espèce de station ou de pèlerinage.

Ainsi, par exemple, après le premier service, il conduisait ses convives du Capitole au mont Palatin ; après le second, on se mettait en marche pour le mont Célius ; puis on allait terminer le festin de l'autre côté du Tibre.

C'était l'application d'une vérité qu'un médecin moderne devait plus tard énoncer sous cette forme un peu humoristique :

“ On digère autant avec ses jambes qu'avec son estomac. ”

Il est impossible de préciser d'une manière générale la durée du temps qu'il faut consacrer aux repas.

Elle est subordonnée à la quantité des aliments ingurgités, à la cohésion ou à la mollesse de leur trame organique, à l'intégrité de l'appareil dentaire, au nombre des osselets qui ont pu émigrer, à la coïncidence ou au désaccord de ceux qui restent, etc.

Pour peu qu'on ait la conscience de sa mâchoire et de la richesse de ses glandes salivaires, on saisit facilement le moment psychologique où la nourriture peut être envoyée dans de bonnes conditions au viscère dont elle doit subir l'action chimico-vitale.

Notons néanmoins qu'on a essayé de soumettre l'acte de la mastication à une espèce de formule mathématique.

Un gastronome, doublé d'un mécanicien, serait parvenu, après de sérieuses études, à régler le jeu des maxillaires.

Par exemple, si la substance à triturer est coriace et présente une forte résistance, il faut, d'après lui, trente-deux coups de mâchoire.

Si elle est moins rebelle, vingt-quatre coups peuvent suffire.

Une bouchée de pain, composée en proportion convenable de mie et de croûte, doit se broyer en quinze mouvements.

Cette théorie est une excentricité qu'il faut reléguer dans le domaine de la fantaisie.

Je me hâte de le déclarer, car je vois déjà des hypocondriaques, enfants terribles de l'hygiène, devant lesquels il ne faut rien dire, se disposer à la mettre en pratique avec le sérieux qu'ils apportent à tout ce qui concerne le soin de leur individualité.

N'y en a-t-il pas, et nous en connaissons tous, qui pèsent leurs aliments et soumettent au calcul le déchet de leurs opérations digestives ?

L'habitude de manger lentement ne relève pas simplement de l'hygiène. Elle a une certaine portée au point de vue économique et social.

Il est incontestable que dans la classe riche ou aisée de la société on mange trop et que l'on consomme beaucoup plus que n'exige l'entretien de la santé.

On confond presque toujours l'appétit de l'estomac, qui est la véritable mesure des besoins de la nutrition, avec l'appétit du palais, qui n'en est que l'expression factice.

D'autre part, si une moitié du genre humain mange trop, l'autre moitié ne mange pas assez. Il est certain qu'une manière plus intelligente de manger pourrait, en dehors du banquet communiste et du procédé malthusien, fournir quelques éléments à la solution du problème d'une bonne moyenne alimentaire.

Quand on mange avec précipitation, une partie notable des aliments échappe à l'assimilation.

Il faut être initié aux mystères de l'économie animale pour comprendre à quelle proportion peut s'élever cette perte de matériaux alibiles.

Si l'on mange avec lenteur, une plus forte quantité de molécules nutritives tourne au profit du corps, et en réalité on peut prendre moins d'aliments sans être moins bien nourri.

On ne saurait donc trop répéter aux classes privilégiées, dans leur intérêt et dans celui des classes qui souffrent :

Mangez moins et mangez mieux. DR. L. NOIROT.

FAITS DIVERS

TUÉ ACCIDENTELEMMENT.—Le coroner a tenu, mercredi, 28 ult., à Québec, une enquête sur le cadavre de François-Régis Fortier, âgé de quatorze ans, et fils d'un charretier du même nom, demeurant à Saint-Sauveur. Il est mort mardi après-midi, des suites des blessures reçues le jour précédent, à la manufacture d'allumettes de M. Paré, à Saint-Roch, où il était employé. L'infortuné était tombé dans une grande bouilloire contenant une quantité considérable d'eau bouillante. En tombant, le malheureux eut la présence d'esprit de saisir le bord de la bouilloire et put ainsi se retirer lui-même de la position périlleuse où il était ; toutefois, il a eu la partie inférieure du corps horriblement brûlée. Il a souffert des douleurs atroces jusqu'au moment de sa mort.

Un verdict de mort “ accidentelle ” a été rendu.

NOSIPHAGE.—Un candidat au poste d'alderman pour le 4e ward d'Hoboken, M. Thomas Slogan, vient d'être arrêté et mis sous caution, en attendant de passer en jugement pour s'être efforcé de manger le nez d'un de ses amis, John Grogan. Thomas Slogan a déjà été jugé une fois, pour avoir enlevé d'un coup de dent une notable partie du nez d'un autre de ses amis, mais comme il témoigna un grand repentir de cet acte de voracité, commis sous l'influence de

l'ivresse, et qu'il promit de ne plus attenter à l'intégralité des nez du prochain, le recorder fut indulgent et ne condamna le futur alderman qu'à une peine nominale. La sentence sera sans doute plus sévère cette fois.

ÇA ET LA

La fureur des réclames grotesques semble avoir atteint son paroxysme chez nos marchands et industriels. Ces courtisans de la faveur publique ont recours, quelquefois, aux moyens les plus étonnants et aux trucs les plus stupéfiants, pour faire mousser leurs affaires. Les événements politiques même les plus importants leur servent de sujets d'affiches. Telle est l'annonce suivante que publient, depuis le 4 mars, les journaux quotidiens de cette ville :

“ Enfin, Hayes et Wheeler viennent d'être assermentés, l'un comme président, l'autre comme vice-président des Etats-Unis, à la grande satisfaction des républicains, et les démocrates sont loin d'être contents ; mais toutes les personnes qui achètent leurs chaussures chez R... (magasin de chaussures du Canada, No... rue...) sont satisfaites, parce qu'elles achètent à 50 pour cent meilleur marché qu'ailleurs. ”

C'est la perfection du genre. Il y a de ces industriels qui varient ainsi la même annonce plusieurs fois par mois, tout le long de l'année, en l'accommodant aux événements qui surviennent. C'est devenu un art pour eux.

LES ÉCHECS

Nous serons heureux de recevoir des problèmes n'ayant pas encore été publiés, ainsi que des solutions à ceux que nous publierons.

Adressez les communications concernant les Échecs à M. O. Trempe, No. 512, rue St. Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Autre solution du No. 7 : M. J. E. Grignon, Saint-Jérôme.

Solutions justes du problème No. 8 : MM. Ls. H. Chaperon, Malbaie ; Georges Guay et H. M., Québec ; F. X. L., Ottawa ; C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe ; N. P., Sorel ; P. O. Giroux, Dr. D., M. Toupin et J. E. Giroux, Montréal ; L. O. P., Sherbrooke ; H. E. Poulin, Marieville ; “ B. ”, Saint-Liboire ; J. A. Cusson, Northampton, Mass. ; A. C., Saint-Jean ; J. A. Martineau, Québec ; A. Noiroto, Lauzon ; Dr. J. A. Hamel, Malbaie.

Solutions justes du problème No. 9 : MM. C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe ; F. X. L., Ottawa ; J. A. Cusson, Northampton, Mass. ; J. E. Grignon, Saint-Jérôme ; Séraphin Delaunais, Québec ; “ B. ”, Saint-Liboire ; Dr. D., P. O. Giroux et J. E. Giroux, Montréal ; A. Noiroto, Lauzon.

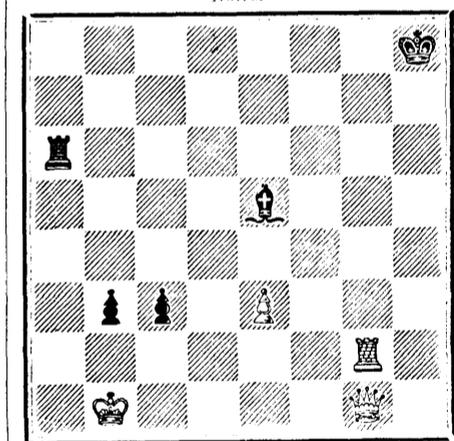
Nos remerciements à M. J. E. Grignon, de Saint-Jérôme, pour son problème.

A. C., Saint-Jean.—On nous a fait plusieurs fois la même question, mais nous ne connaissons aucun ouvrage de ce genre.

PROBLÈME No. 12.

Composé par J. A. Hamel, M. D., Malbaie.

Noirs.



Blancs.

Les Noirs jouent, font échec et mat en 2 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 8.

Blancs. Noirs. 1 D 2e R. 1 Ad libitum. 2 D fait échec et mat. Et autres.

PROBLÈME No. 13.

Composé par M. J. E. Grignon, Saint-Jérôme.

Blancs. Noirs. 1 R 1er T D. 1 R 3e F R. 2 D 1er D. 2 T 4e T R. 3 T 5e C R. 3 T 4e F R. 4 T 7e D. 4 P 2e T R. 5 F 1er R. 5 P 2e C R. 6 C 8e F R. 6 P 4e D. 7 P 2e D et 4e F R. 7 P 5e R et 5e C R. Les Blancs jouent et font échec et mat en 3 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 9.

Blancs. Noirs. 1 C 6e C D. 1 R 5e R. 2 R 2e R. 2 R 5e D. 3 D 3e R échec et mat.

AVIS AUX DAMES.

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vantours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyés et teints nous seuls.

J. H. LEBLANC, Atelier 517, rue Craig.

LE PORTRAIT DE PIE IX

Afin de mettre les catholiques du pays à même de se procurer un bon portrait du Saint-Père, nous en avons fait tirer un certain nombre de copies sur papier à dessin, que nous offrons en vente au prix réduit de 25 centins, franc de port.

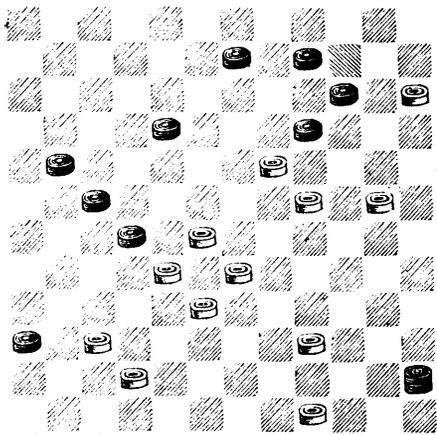
AUX PROPRIÉTAIRES DE JOURNAUX ET IMPRIMEURS

Grâce aux magnifique procédé de gravure photographique récemment découvert et que nous avons seuls le droit d'exploiter dans la Puissance du Canada, nous pouvons fournir aux imprimeurs ou autres des électrotypes du portrait du Pape qui se trouve dans le présent numéro de L'Opinion, ou de tout autre dessin dont on pourrait nous donner une impression, à un prix variant de 20 à 50 pour cent meilleur marché que la gravure sur bois.

LE JEU DE DAMES

PROBLÈME No. 68

Par C. Labelle, Montréal, NOIRS



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent

Solution du Problème No. 66

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Rows show piece positions and counts.

Solutions justes au Problème No. 66

Holyoke, Mass. — John Gadbois, Montréal — C. B. Coutin.

NAISSANCE

En cette ville, le 30 mars 1877, au No. 21, rue Berri, madame Michel Monat, un fils.

DÉCÈS

A Saint-Martin, Be-Jésus, le 24 mars, Capt. Antoine Bryen dit Desrochers, à l'âge de 93 ans et 4 mois.

RÉCOMPENSE NATIONALE DE 10,000 francs Grande Médaille d'OR à T. LAROCHE



Fortifiant et fébrifuge, très-efficace contre les affections de l'estomac, le sang pauvre et les mauvaises fièvres intermittentes ou anciennes, etc.

A. CHARBONNEAU Entrepreneur Menuisier No. 10, RUE LLE EVANS ENTRE LES Rues St. Urbain & St. Charles Borromée MONTRÉAL.

Toute espèce de Menuiserie de Maison faite promptement et à Prix Réduits.

LES OVULES SUÉDOIS Seul remède efficace et agréable.

Personnes désireuses de guérir vite et bien Trines irritées, Gravelle, Calculs, Douleurs de la vessie et des reins, Écoulements, Rétrécissement, etc., prendront tout de suite les A Paris: Phie COLOMER, 103, rue Montmartre. — Agent pour le Canada: A. DELAU, 223, St. Gill street, Montréal, et dans les principales Pharmacies.

ANTI-GOUTTEUX BOUBÉE SIROP VÉGÉTAL DÉPURATIF spécial, autorisé, présenté à l'Académie de Médecine de Paris et breveté en 1840. Ordonné depuis plus d'un demi-siècle par les plus célèbres Médecins de Paris et de tous les pays comme un remède infailible contre: GOUTTE ET RHUMATISMES

ABEL PILON & Cie. 33, RUE DE FLEURIS, PARIS. Credit Litteraire & Musical, POUR L'ACQUISITION DE LA MUSIQUE ET DES LIVRES. Fourniture immédiate des meilleurs ouvrages de LITTÉRATURE, DROIT, SCIENCES, BEAUX-ARTS, etc., etc., ainsi que des publications MUSICALES des principaux éditeurs de Paris.

AUX DAMES. LA MAISON A. PILON & CIE. Vient de recevoir le plus grand assortiment d'articles de Modes et de Fantaisie pour Dames que l'on puisse imaginer.

- 200 BOITES DE FLEURS ANGLAISES, 5c., 8c., 10c. et 15c., seulement. 200 BOITES DE FLEURS FRANÇAISES, 15c., 20c. et 25c., seulement. 2 CAISSES DE RUBANS, Couleurs nouvelles. 1 CAISSE DE SOIES Nouvelles pour Garnitures. 1 CAISSE DE NET, Couleurs à la Mode, pour Garnitures.

Notre département de Modes est le plus considérable de Montréal. Nous avons 25 modistes très habiles dans les Chapeaux. Les Dames peuvent être certaines en venant nous voir de toujours trouver des Chapeaux élégants, dans les derniers goûts et à meilleur marché que partout ailleurs.

MÉDAILLE EXPOSITION — PARIS 1875 Pâte Codéine Tolu Zed Le Sirop et la Pâte du Dr Zed procurent un calme rapide dans les cas d'irritations de poitrine ou des pneumons, bronchites, coqueluches, rhumes, catarrhes, etc.

AVIS AU PUBLIC PERDU LE Six NOVEMBRE UN PAQUET DE Billets de Banque neufs de \$10 DE LA BANQUE CONSOLIDÉE DU CANADA (NON CONTRESIGNÉS) Datés Montréal, 1er Juillet 1876

AVIS! Canadian Mechanics' Magazine AND PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus Récents et les plus Utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada.

THE CANADIAN MECHANICS' MAGAZINE, Conjointement avec le Illustrated Family Friend ET LE PATENT OFFICE RECORD, Contient 16 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada.

Histoire du Canada. ŒUVRES COMPLÈTES DE J. M. LEMOINE: QUEBEC, PAST AND PRESENT, Illustré et relié, \$2. MAPLE LEAVES pour 1863-4-5, 3 vols. Editions devenues très-rares.

CHARLES GARTH & Cie 536 à 542, RUE CRAIG Fabricants et Importateurs de Fournitures pour Plombiers

VICTOR THERIAULT ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES FABRICANT DE CERUEILS, ETC., 33, RUE SAINT-URBAIN,

Avant dernièrement fait l'acquisition de QUATRE MAGNIFIQUES CORBILLARDS avec tous les accessoires complets, prend la liberté de solliciter l'encouragement de ses amis et du public en général lorsqu'ils auront le malheur de perdre quelqu'un des leurs.

A. GELINAS AVOCAT No. 44, RUE ST. VINCENT (en face de l'Hôtel Richelieu) MONTRÉAL.

MAGASINS A LOUER. DEUX MAGNIFIQUES MAGASINS, No. 9 ET No. 11, RUE BLEURY, A LOUER. Ces deux Magasins sont chauffés par la vapeur, et l'un est pourvu de tablettes, tiroirs, etc., convenables pour un Magasin de tailleur ou de modiste.

SIROP EXPECTORANT du DR. CODERRE Pour la TOUX, le RHUME, les AFFECTIONS des BRONCHES, etc., etc. Sirop du Dr. CODERRE pour les Maladies des Enfants, telles que la Diarrhée, Dis-sentérie, Dentition douloureuse, etc.

APPROVED BY THE MEDICAL FACULTY DEVINS, WORM PASTILLES. The most effectual Remedy for Worms in Children or Adults. Le meilleur remède contre les vers chez les enfants ou adults. PASTILLES DE DEVINS CONTRE LES VERS APPROUVEES PAR LA FACULTE MEDICALE

On enverra une boîte par la maille à aucune adresse dans le Canada, en recevant 25 centins. DEVINS & BOLTON, Pharmaciens, Montréal

ON DEMANDE UN JEUNE HOMME de bonnes manières, parlant le Français et l'Anglais, pour solliciter des annonces pour L'OPINION PUBLIQUE.

Avis aux Abonnés. L'OPINION PUBLIQUE est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix de l'abonnement est de TROIS PIASTRES par année, payable STRICTEMENT D'AVANCE. Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G. B. BURLAND, Gérant, ou, pour plus d'uniformité, comme suit: "Au Gérant de L'Opinion Publique, Montréal."

Adresser les contributions et correspondances littéraires: "Au Rédacteur de L'Opinion Publique, Montréal." Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autrement, doit en accompagner la demande. Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître, personnellement ou par carte-poste, toute irrégularité dans la livraison du journal.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.